



Gouvernement du Québec
Conseil supérieur
de l'éducation

Rapport des activités 1976~1977

Québec 1977

100-10745
ex. a
QCSF

Gouvernement du Québec
Conseil supérieur de l'éducation

**Rapport des activités
1976-1977**



Québec
1978

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

... 14
ex. à
QCSB



Québec, le 15 décembre 1977.

Monsieur Clément Richard
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 1976-1977.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Éducation

Jacques-Yvan Morin
Jacques-Yvan Morin





et le
OCSG

Québec, le 21 novembre 1977

Monsieur le Ministre,

Il m'est agréable de vous présenter le rapport des activités du Conseil supérieur de l'éducation pour la période du 1^{er} septembre 1976 au 31 août 1977.

Ce rapport vous est remis conformément à l'article 9, paragraphe C, de la loi du Conseil supérieur de l'éducation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-M. Beauchemin".

Jean-M. Beauchemin

Monsieur Jacques-Yvan Morin
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec



TABLE DES MATIERES

Selon sa Loi constitutive, le Conseil supérieur de l'éducation doit « transmettre au Ministre, qui le communique à la Législature, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation » (S.R. 1964, c. 234 art. 9). Le présent document correspond au premier volet de ce mandat. Le Conseil traite dans un document distinct de l'état et des besoins de l'éducation en 1976-1977.



— I —

MANDAT ET STRUCTURE

« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, 1963).

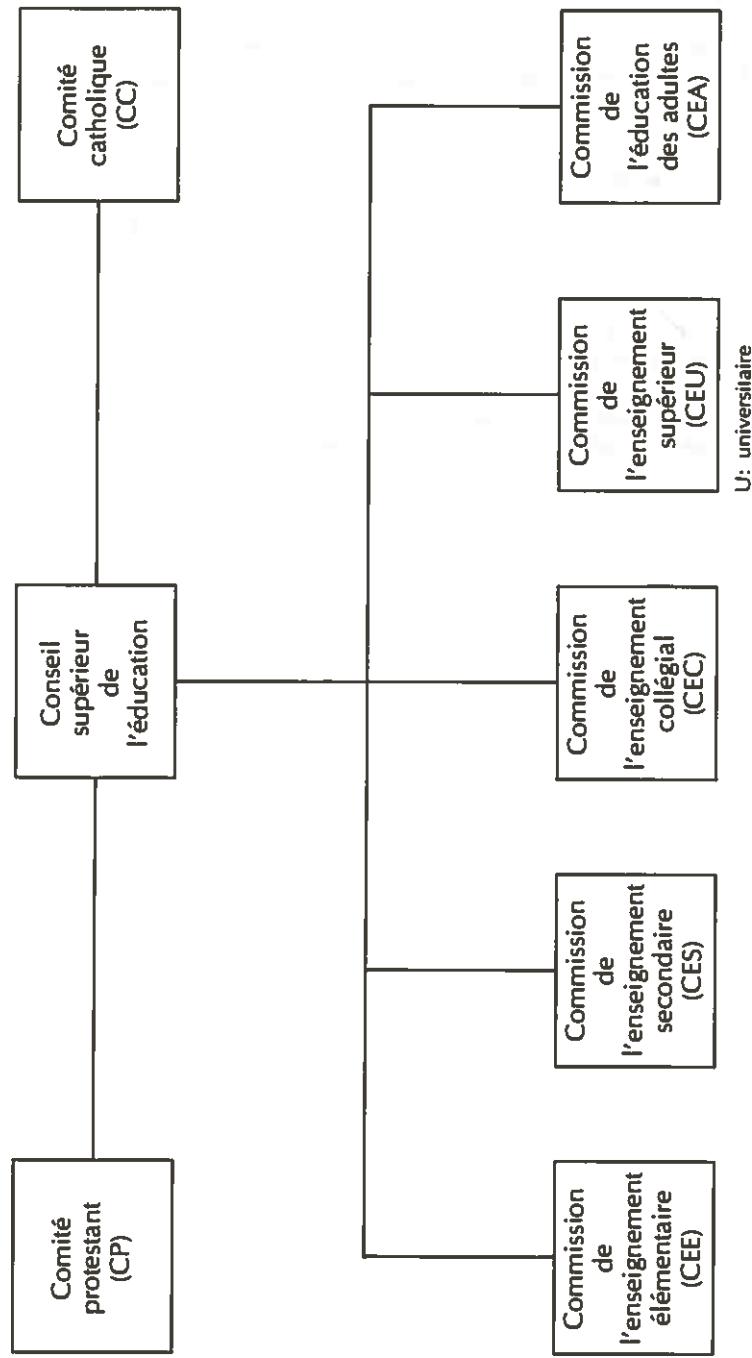
Créé en 1964 par une Loi distincte¹⁰, en même temps que le ministère de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'éducation est ainsi constitué:

- le *Conseil* même, qui a mandat de préparer un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation de même que sur ses activités, et d'adresser au ministre de l'Éducation avis et recommandations;
- deux *comités confessionnels*, catholique et protestant, qui ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif;
- cinq *commissions*, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation selon les différents niveaux ou secteurs de l'enseignement.

À ces organismes permanents, prévus par la Loi du Conseil, s'ajoutent le Comité des présidents, le Comité de régie et des comités spéciaux.

¹⁰ S.R. 1964, c. 234 (cf. annexe 1).

Le Conseil supérieur de l'éducation



U: universitaire

Composition Le Conseil comprend vingt-quatre membres. Au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique, ni de foi protestante. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme, après consultation, vingt-deux de ces membres; les présidents des Comités catholique et protestant sont membres d'office.

Le lieutenant-gouverneur en conseil désigne, parmi les membres, un président et un vice-président. L'un des deux doit être catholique, l'autre protestant.

Le sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints.

Devoirs et pouvoirs Le Conseil doit

- a) *donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci entend faire adopter et qu'il est tenu de soumettre auparavant au Conseil;*
- b) *donner son avis au Ministre sur toute question que celui-ci juge à propos de lui soumettre;*
- c) *transmettre au Ministre, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur les activités du Conseil ainsi que sur l'état et les besoins de l'éducation au Québec.*

Le Conseil peut

- a) *soliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public en matière d'éducation;*
- b) *soumettre au Ministre des recommandations sur toute question concernant l'éducation;*
- c) *faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins;*
- d) *édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.*

LES COMITÉS

Composition Le Comité catholique comprend quinze membres, nommés pour trois ans; ils représentent, en proportions égales, les autorités religieuses catholiques, les parents et les éducateurs.

Les cinq représentants des autorités religieuses sont nommés par l'Assemblée des évêques du Québec, tandis que les cinq représentants des parents et les cinq représentants des éducateurs sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du Conseil, à la suite d'une consultation

auprès des groupes les plus représentatifs de parents et d'éducateurs, de l'agrément de la majorité des membres catholiques du Conseil et de l'agrément de l'Assemblée des évêques du Québec.

Le sous-ministre associé de foi catholique est d'office membre adjoint.

Le Comité protestant comprend quinze membres, nommés pour trois ans; ils représentent les confessions protestantes, les parents et les éducateurs. Tous les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du Conseil, à la suite d'une consultation auprès des groupes les plus représentatifs des confessions protestantes, des parents et des éducateurs, de l'agrément de la majorité des membres protestants du Conseil.

Le sous-ministre associé de foi protestante est d'office membre adjoint.

Devoirs et pouvoirs

Ces comités doivent

- a) faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement confessionnelles comme catholiques ou protestantes, selon le cas, et pour assurer leur caractère confessionnel;
- b) reconnaître comme catholiques ou protestantes, selon le cas, les institutions d'enseignement confessionnelles et révoquer au besoin cette reconnaissance;
- c) faire des règlements concernant l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux et moral et le service religieux dans les institutions d'enseignement reconnues comme catholiques ou protestantes, selon le cas;
- d) faire des règlements sur la qualification, au point de vue religieux et moral, du personnel dirigeant et enseignant dans ces institutions d'enseignement;
- e) approuver, pour l'enseignement religieux et moral, les programmes, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans ces institutions d'enseignement;
- f) approuver, pour l'enseignement religieux catholique ou protestant, selon le cas, les programmes, les manuels, et le matériel didactique et faire des règlements sur la qualification des professeurs chargés de cet enseignement dans les écoles autres que les écoles reconnues comme catholiques ou protestantes;
- g) faire au Conseil ou au Ministre des recommandations sur toute question de leur compétence.

Les comités confessionnels peuvent

- a) recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence;
- b) faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;
- c) édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Composition Chacune des cinq commissions comprend entre neuf et quinze membres, dont le président. Celui-ci est désigné parmi les membres du Conseil; son mandat d'un (1) an est renouvelable.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat de trois ans ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

Mandat Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier. Elles assistent le Conseil particulièrement dans la préparation du rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation et dans l'élaboration d'avis et de recommandations au ministre de l'Éducation.

LA DIRECTION ET L'ADMINISTRATION

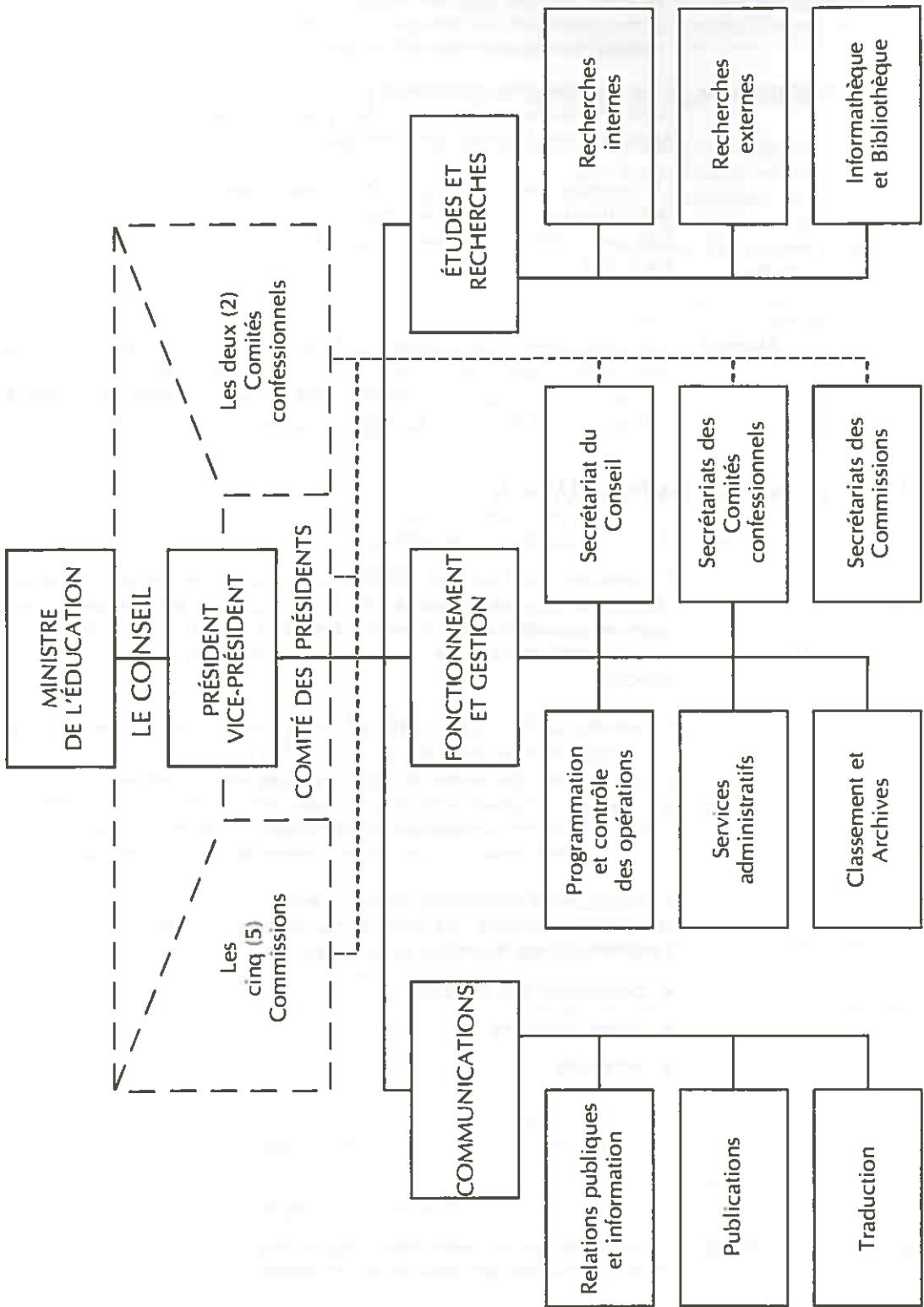
Le président, qui occupe ses fonctions à plein temps, est assisté dans ses tâches par un vice-président à mi-temps. Un Comité des présidents réunit, avec le président et le vice-président du Conseil, les présidents des deux comités confessionnels et des cinq commissions. Il joue le rôle d'un comité exécutif.

Le secrétariat est chargé d'aider les membres du Conseil et de ses organismes dans l'accomplissement des responsabilités que leur confie la Loi. Le personnel permanent comprend trois directeurs de services, les secrétaires conjoints du Conseil, les secrétaires des comités confessionnels, les coordonnateurs des commissions, des agents de recherche et d'administration ainsi que des employés de bureau. Ce personnel relève de la Fonction publique.

La structure administrative, approuvée par le Conseil du Trésor le 11 novembre 1975, regroupe les services du secrétariat sous trois directions qui caractérisent ses fonctions principales:

- *fonctionnement et gestion;*
- *communications;*
- *recherche.*

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



— II —
ACTIVITÉS

Réunions Le Conseil a tenu quatorze (14) réunions totalisant vingt-quatre (24) jours. La Loi du Conseil stipule qu'il se réunit au moins une fois par mois. Le Comité des présidents a tenu par ailleurs onze (11) réunions totalisant onze (11) jours.

Outre certaines questions administratives, l'étude de nombreux sujets d'ordre éducatif et l'examen de textes divers ont occupé les réunions: rapports de recherche, projets d'avis et de recommandations, documents de travail rédigés en vue du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation.

À sa 188^e réunion, tenue les 9 et 10 septembre 1976 à Montréal, le Conseil recevait le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue. Celui-ci indiqua, à l'attention du Conseil, quelques questions prioritaires:

- l'identification des valeurs en éducation;
- la révision du régime des négociations de conventions collectives dans le monde de l'enseignement;
- la décentralisation scolaire;
- la préparation du Livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire.

À cette même réunion, les membres du Conseil ont également échangé avec le sous-ministre, M. Pierre Martin, sur les modifications apportées à la structure administrative du ministère de l'Education.

À sa réunion d'octobre 1976, le Conseil recevait des représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec, dont son président, M. Yvon Charbonneau. Les dossiers principaux des enseignants apparurent être les suivants:

- la démocratisation de l'enseignement;
- la révision de la politique de financement de l'enseignement public;
- l'amélioration des conditions de travail des enseignants: par exemple, situation des éducateurs d'adultes, situation des enseignants des régions éloignées, régime de retraite des ex-religieux, congé de maternité avec solde entière.

La réunion de novembre s'est déroulée dans le cadre d'une visite à Valleyfield où le Conseil put rencontrer plusieurs groupes intéressés à l'éducation à divers titres. Ainsi les membres ont-ils échangé, au sujet des principales préoccupations du milieu, avec des administrateurs scolaires et des commissaires, des hommes d'affaires, des éducateurs des secteurs d'enseignement élémentaire, secondaire et collégial. Une réception à la mairie fournit l'occasion de mieux connaître le milieu.

À sa réunion de décembre 1976, le Conseil reçut le nouveau ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui fit part des projets les plus importants de son ministère:

- pousser la décentralisation scolaire jusqu'au niveau de l'école;

- redéfinir la responsabilité des institutions scolaires face à l'évolution de la société;
 - mettre au point des politiques éducatives actuellement révisées: par exemple, projets du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire et du Livre blanc sur l'enseignement collégial.
-

Assemblée plénière

Le Conseil a tenu sa onzième assemblée plénière dans la région de Québec, au Lac Delage, les 9, 10 et 11 juin 1977. Cette assemblée, qui regroupait les quelque cent vingt membres du Conseil, de ses comités et de ses commissions, avait pour objectif premier l'examen des textes préparés en vue du rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. L'étude fut menée en ateliers d'une quinzaine de participants. Le programme d'activités 1977-1978 du Conseil et le mode de fonctionnement de l'organisme furent également à l'ordre du jour de cette assemblée plénière.

Visites et audiences

Les 11 et 12 mars 1977, le Conseil a tenu une rencontre de consultation auprès de membres des quelque cent organismes consultés chaque année lors des nominations aux comités et commissions du Conseil. L'objectif était de procéder à un examen collectif des priorités actuelles en éducation. À partir de cette consultation, le Conseil pourrait ensuite mieux établir ses propres priorités de recherches et d'études et vérifier l'orientation de son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation^m.

Les participants comprenaient des membres des organismes invités, les membres du Conseil, des délégués des comités confessionnels et des commissions du Conseil; ils étaient partagés en une dizaine d'ateliers répartis selon les niveaux d'enseignement élémentaire, secondaire et post-secondaire.

Un débat sur « Éducation et développement: l'école québécoise au-delà d'elle-même » s'est tenu au cours de la rencontre avec la participation de MM. Gaétan Daoust, Yves Martin et Guy Rocher.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a clôturé cette réunion par une allocution dans laquelle il a annoncé les priorités de son ministère pour 1977-1978.

Les organismes du Conseil se sont rendus dans plusieurs régions du Québec. Ces visites et audiences se veulent un complément indispensable aux liens déjà établis avec les divers milieux scolaires par les membres eux-mêmes selon leurs provenances et leurs engagements divers.

^m Voir CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Pour un discernement des priorités. Compte rendu de la réunion générale de consultation tenue les 11 et 12 mars 1977 à Montréal, Québec 1977.*

LIEUX ET DATES DES RÉUNIONS ET VISITES DU CONSEIL ET DE SES ORGANISMES PERMANENTS

Organisme	Lieu et date	SEPTEMBRE 1976	OCTOBRE 1976	NOVEMBRE 1976	DÉCEMBRE 1976	JANVIER 1977	FÉVRIER 1977
CSE	Montréal 9-10	Montréal 14-15	Valleyfield 11-12	Montréal 9-10	Montréal 13-14, 26	Montréal 10	Montréal
CoP*	Montréal 21	Québec 19	Québec 23	Montréal 21	Montréal 25	Montréal 22	Québec
CC	Montréal 16-17	Montréal 21	Québec, Ste-Foy 18, 19	Montréal 16-17	Montréal 20-21	Montréal 16, 17, 18	Québec
CP	Montréal 24	Québec Montréa/ 5, 29	Montréal 26	Montréal 14	Montréal 28	Montréal 25	Montréal
CEE	Montréal 16-17	Val d'Or 21-22	Hull 18-19	Québec (Ste-Foy) 16-17	Montréal 20-21	Joliette Montréal/ 17-18	Joliette Montréal
CES	Montréal 16-17	Montréal 21-22	Longueuil/ Chambly 18-19	Montréal 16-17	Montréal 20-21	Montréal 17-18	Québec 17-18
CEC	Montréal 23-24	Shawinigan Tr.-Rivières 21, 22	Montréal 24-25-26	Montréal 16-17	Montréal 27-28	Montréal 24-25	Montréal
CEU	Montréal 17	Montréal 1	Montréal 5	Montréal 3	Sainte-Foy 7	Montréal 4, 18	Montréal
CEA	Chicoutimi 16-17	Québec 21-22	Montréal 18-19	Québec 16-17	Montréal 20-21	Québec 17-18	Québec

Sont indiqués en *italique* les lieux où le Conseil et ses organismes permanents ont visité des établissements scolaires et pris contact avec divers agents de l'éducation.

Pour les sigles désignant le Conseil et ses organismes, voir page 12.

* CoP: Comité des présidents

Organisme	Lieu et date	MARS 1977	AVRIL 1977	MAI 1977	JUIN 1977	JUILLET 1977	AOÛT 1977
CSE	Montréal 10	Montréal 14-15	Montréal 12	Québec Lac Delage 2, 16-18	Montréal 14-15	Montréal 11-12	
CoP	Montréal 22	Québec 26	Québec 31	Montréal 28	—	Sillery 23	
CC	Montréal 17-18	Jonquière Arvida 28-29	Montréal 20	Lac Delage 16	—	—	
CP	Montréal 25	Montréal 22	Montréal 27	Lac Delage Montréa/ 16, 23	Québec 27	Montréal 26	
CEE	Montréal 17-18	Caspé 21-22	Montréal 19-20	Lac Delage 16	—	—	
CES	Châteauguay 17-18	Québec 21-22	Montréal 19	Lac Delage 16	—	Montréal 18	
CEC	Montréal 24-25	—	Montréal/ Matane 5-6, 26-27	Lac Delage 16	—	Québec 25-26	
CEU	Montréal 4	Montréal 1	Montréal 5-6	Lac Delage 16	—	Montréal 9	
CEA	Montréal 17-18	Québec 21-22	Hull 19-20	Lac Delage 16	—	—	

Relations avec les organismes

En cours d'année, le Conseil a pris contact avec un bon nombre d'organismes et d'associations intéressés à l'éducation¹⁰. Ce dialogue a pris plusieurs formes, outre la consultation de mars:

- échange de correspondance et d'information sur des problèmes de l'actualité en éducation;
- cueillette et examen de rapports d'étude, de mémoires, de requêtes;
- rencontres de consultation à l'occasion d'études, par exemple sur les négociations de conventions collectives, sur les affaires interconfessionnelles et interculturelles;
- visites du président, du vice-président ou de membres;
- participation de représentants du Conseil à des colloques, congrès ou autres activités portant sur l'éducation.

Par cette politique d'écoute, le Conseil entend fournir au ministre de l'Éducation un rapport sur l'état et les besoins de l'éducation ainsi que des avis et recommandations qui reposent sur une lecture fidèle de la réalité vécue dans les différents milieux scolaires du Québec.

Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation

Le Conseil, conformément au mandat que lui confie la Loi, a pris un soin particulier à la préparation de son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation à l'intention du ministre de l'Éducation et de l'Assemblée nationale¹¹. À cette fin, il a mis à contribution ses comités et ses commissions, chargés de dresser un bilan de la situation de l'enseignement dans leur secteur respectif.

Avis et recommandations au Ministre

Règlement no 7

Le Conseil a adressé au Ministre deux avis sur des projets d'amendements au Règlement no 7 relatif au cadre général d'organisation de l'enseignement de la classe maternelle, du niveau élémentaire et du niveau secondaire. Ces projets d'amendements, le premier présenté en septembre 1976 et le deuxième en février 1977, visaient à assurer la cohérence entre plusieurs articles du Règlement et de nouvelles dispositions des conventions collectives des enseignants. Dans les deux cas, le Conseil a déploré que le régime pédagogique soit à certains égards à la remorque des conventions collectives; il a proposé des moyens d'améliorer le régime et de le rendre plus autonome.

Conflits de travail

Les conflits de travail à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Montréal ont amené le Conseil à intervenir à deux reprises, en décembre 1976 et en janvier 1977, pour inviter les parties à reprendre les négociations

¹⁰ Voir en annexe la liste des organismes et associations consultés pour les nominations aux comités et aux commissions du Conseil.

¹¹ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'état et les besoins de l'éducation. Rapport 1976-1977*, Québec 1978.

et pour demander au Gouvernement de prendre l'initiative d'une révision en profondeur de la mission et du fonctionnement de l'université au Québec.

Ultérieurement, le Conseil exprima au Ministre sa satisfaction de l'instauration d'une Commission d'étude sur les universités et manifesta sa disponibilité pour une collaboration éventuelle.

Éducation des adultes handicapés

Le 15 janvier 1977, le Conseil adressait au ministre de l'Éducation des recommandations visant à accroître l'accessibilité des établissements scolaires aux adultes handicapés physiques et sensoriels. Il voulait ainsi souligner les besoins précis d'une clientèle particulière, même s'il reste à définir une politique générale de l'éducation des adultes. Le texte, résultant d'une étude de la Commission de l'éducation des adultes, identifie quatre types de difficultés auxquelles il propose des solutions: des barrières d'ordre architectural, financier et social; des barrières de communication.

Rapport de l'OCDE

Les ministres Jean Bienvenue et Bernard Lachapelle ont invité le Conseil à examiner le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les politiques d'éducation au Canada. Le Conseil a présenté ses commentaires en janvier 1977.

Éducation à la sécurité

À la suite d'observation reçues de la Ligue de sécurité du Québec, le Conseil a examiné l'état de l'éducation à la sécurité dans les écoles élémentaires et secondaires, avec la collaboration de ses deux commissions intéressées à ces niveaux d'enseignement. Le Conseil considéra les quatre aspects suivants dans ses recommandations au ministre de l'Éducation:

- la nécessité de l'éducation à la sécurité;
- la nature d'une telle éducation;
- le partage des responsabilités;
- le rôle spécifique de l'école.

Enseignement collégial

L'absence d'orientations claires du ministère de l'Éducation, à la suite du rapport *Le collège* et du document *Le point de vue de la DGEC sur l'enseignement collégial* (rapport GTX), amena le Conseil à faire part des malaises ressentis dans maints collèges. Dans une lettre au Ministre, le 19 janvier 1977, le Conseil indiquait l'urgence de mieux informer le milieu collégial des intentions du Gouvernement.

Langue d'enseignement

Deux interventions du Conseil ont porté sur la langue d'enseignement. En janvier 1977, au moment où le Gouvernement s'apprétrait à déposer un projet de loi sur la langue officielle, le Conseil présenta une mise à jour des avis qu'il avait déjà soumis sur le sujet. En juin, il adressa au ministre de l'Éducation ses observations sur le Livre blanc du ministre d'État au développement culturel

et sur le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale. Tout en disant son accord avec l'objectif premier défini dans ce projet, le Conseil proposa plusieurs changements au chapitre VIII sur la langue d'enseignement.

Enseignement du français

Entre temps, en avril, le Conseil avait par ailleurs adopté une recommandation sur l'enseignement du français, langue maternelle.

L'enfance en difficulté d'apprentissage

À la suite du rapport du Comité provincial de l'enfance inadaptée, dit « COPEX », sur la conception et le développement de l'éducation de l'enfance en difficulté, le Conseil a voulu faire le point sur les développements survenus depuis son avis de 1970 sur le sujet. Tout en indiquant son accord avec le nouveau rapport, il incita les autorités scolaires à la prudence dans l'application souhaitée d'une politique d'intégration, rappelant que l'intégration scolaire est non une fin en soi mais un moyen privilégié pour atteindre l'objectif véritable de l'intégration de l'enfant en difficulté à la société.

Le tableau qui suit fournit la liste des interventions du Conseil.

Le texte de ces interventions apparaît en annexe au rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation.

LISTE DES INTERVENTIONS DU CONSEIL AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION EN 1976-1977

INTERVENTIONS*	Date de l'envoi au Ministre	Date de la diffusion
I. Avis <i>Le projet de règlement modifiant le Règlement no 7 relatif au cadre général d'organisation de l'enseignement de la classe maternelle, du niveau élémentaire et du niveau secondaire</i>	1976-09-15	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>Projet d'amendements au Règlement no 7 relatif au cadre général d'organisation de l'enseignement de la classe maternelle, du niveau élémentaire et du niveau secondaire</i>	1977-03-16	1977-05
II. Recommandations <i>On ne ferme pas impunément les universités</i>	1976-12-10	1976-12-10
<i>Accessibilité de l'éducation des adultes aux handicapés physiques et sensoriels</i>	1977-01-05	1977-02-17

INTERVENTIONS*	Date de l'envoi au Ministre	Date de la diffusion
<i>L'éducation à la sécurité</i>	1977-01-19	1977-03-03
<i>Conflits en milieu universitaire</i>	1977-01-20	1977-03-03
<i>La langue d'enseignement</i>	1977-01-31	1977-02-21
<i>L'éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au Québec</i>	1977-05-27	1977-06-28
<i>Le projet de Charte de la langue française et ses implications dans l'enseignement</i>	1977-06-06	1977-06-13
<i>L'enseignement du français, langue maternelle</i>	1977-06-30	1977-07-26
III. Interventions particulières		
<i>Commentaires relatifs au rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques portant sur l'examen des politiques canadiennes d'éducation</i>	1977-01-21	1977-04
<i>Lettre adressée au ministre de l'Éducation concernant les difficultés constatées actuellement en milieu collégial</i>	1977-01-19	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>Lettre adressée au ministre de l'Éducation concernant l'établissement d'une Commission gouvernementale sur les universités</i>	1977-08-22	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation

* Les interventions du Conseil sont de plusieurs types:

- les « avis » sont adressés au Ministre en réponse à sa demande;
- les « recommandations » sont transmises au Ministre à l'initiative du Conseil ou de ses Comités confessionnels;
- le Conseil et ses Comités confessionnels peuvent faire connaître leurs positions sur des questions sans qu'elles comportent de recommandations formelles.

Études et recherches

1) *Les valeurs dans le projet scolaire*

Cette recherche amorcée l'an dernier a été poursuivie cette année par deux universitaires dont le Conseil avait retenu les services à cette fin: MM. André Naud, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, et Lucien Morin, directeur du département des sciences de l'éducation de

l'Université du Québec à Trois-Rivières. Une question fondamentale est à la base de cette recherche: *Qu'est-ce qui pourrait et devrait être fait pour que l'éducation aux valeurs dans le milieu scolaire réponde mieux aux exigences de notre temps?*

À la 188^e réunion du Conseil, le 12 novembre 1976, les chercheurs exposèrent certaines orientations dégagées de quelques consultations et de la réflexion inspirée d'ouvrages importants sur le sujet. Un triple souci marquait le programme de recherche alors défini:

- par delà les soupçons, identifier des valeurs fondamentales que l'école doit promouvoir;
- préconiser des approches pédagogiques qui respectent la liberté et en favorisent l'usage sans que l'éducateur se décharge de son rôle de guide;
- proposer les bases de projets éducatifs concrets pour promouvoir l'éducation aux valeurs à l'élémentaire et au secondaire.

À la 194^e réunion, en avril, messieurs Naud et Morin ont présenté un autre rapport d'étape toujours dans le but de connaître les réactions des membres du Conseil aux orientations privilégiées dans la recherche. Cette présentation permit de considérer les grandes articulations du rapport.

Le rapport est actuellement en voie de rédaction et doit être déposé au Conseil en janvier 1978.

2) La diminution de la clientèle scolaire

Cette étude amorcée l'année précédente fut poursuivie et complétée par un agent de recherche du Conseil.

Il analysa les données démographiques scolaires puis les causes de la diminution de la clientèle scolaire. Il proposa ensuite des solutions d'ordre politique à long terme. En un deuxième temps, une enquête fut menée auprès d'une trentaine de commissions scolaires: dans chacune d'elles, une dizaine de personnes — commissaires, administrateurs, parents, personnel professionnel enseignant et non-enseignant — furent invités à répondre à un questionnaire. Un rapport de recherche sous la signature de l'agent de recherche est à la disposition de ceux qui veulent approfondir le sujet.

Cette question de la diminution de la clientèle scolaire fut discutée en atelier à l'assemblée plénière de juin 1977 à la lumière des données de la recherche. Dans son rapport sur l'état et les besoins, le Conseil précise l'état de la question et donne les résultats de l'enquête menée auprès de commissions scolaires.

3) Les attentes de communautés confessionnelles et culturelles

Le Conseil confia à un comité ad hoc, dit COMITÉ SUR LES AFFAIRES INTERCONFESIONNELLES ET INTERCULTURELLES, le mandat de poursuivre l'étude entreprise l'année précédente sur la situation des groupes confessionnels et culturels minoritaires dans le système scolaire. Ce comité eut plus précisément pour tâches

- de saisir les attentes des principales communautés religieuses autres que catholiques et protestantes concernant la formation morale et religieuse des enfants;
 - d'étudier les moyens d'assurer l'insertion de groupes ethniques différents dans les écoles et de respecter leurs valeurs culturelles.
-

Composition du Comité

Membres du Conseil

Robert M. Kouri (co-président)	Principal de l'École secondaire Baron Byng à Montréal
Arthur Lermer (co-président)	Professeur de sciences économiques à l'Université Concordia
Jean-M. Beauchemin	Président du Conseil
Constance Middleton-Hope	Vice-présidente du Conseil

Autres membres

Gérard Barbeau	Directeur général du Conseil scolaire de l'île de Montréal
Giuseppe Di Battista*	Directeur général de la Fiducie canadienne italienne
Louise Marcil-Lacoste	Professeur de philosophie à l'Université McGill
Juanita Westmoreland-Traoré	Avocat, membre du National Congress of Black Women et du Congress of Caribbean Commonwealth Immigrants

Secrétaire

Raymond Paré

* M. Di Battista a remplacé M. Pietro Rizzuto nommé au Sénat canadien.

Accordant d'abord la priorité à l'aspect confessionnel, le Conseil associa au Comité deux groupes de travail représentant les deux communautés religieuses les plus importantes au Québec après les catholiques et les protestants, soit les communautés juive et orthodoxe. Ces deux sous-comités feraient connaître les attentes de leur communauté respective d'abord au plan confessionnel mais également au plan culturel. Le Comité est toutefois demeuré attentif au respect de la liberté individuelle et c'est pourquoi il a de plus examiné une requête d'une association de parents vouée au droit à l'exemption de l'enseignement religieux.

Au départ, il avait été convenu de juin 1977 pour la présentation des rapports de ces deux sous-comités. À leur demande, l'échéance fut reportée à décembre 1977, des rapports d'étape étant toutefois présentée à l'assemblée plénière de juin 1977.

Communauté orthodoxe

Ce sous-comité est composé de huit membres provenant de cinq groupes ethniques: grec, libanais, roumain, russe, ukrainien¹¹.

Les quelque douze réunions tenues par le groupe lui ont permis de consulter plusieurs organismes et des responsables de l'enseignement moral et religieux dans le secteur protestant qui reçoit la grande majorité des enfants orthodoxes. Un lien étroit fut établi avec l'Association des membres du clergé orthodoxe qui prépara un projet de programme d'étude type pour l'enseignement religieux orthodoxe. Ce programme fut soumis à l'examen de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal. Le sous-comité adressa un premier questionnaire aux groupes ethniques de la communauté orthodoxe et les résultats apparaissent dans le rapport d'étape présenté au Conseil. Un deuxième questionnaire doit être utilisé dans les prochains mois en vue de la préparation du rapport devant être déposé en décembre 1977.

Communauté juive

Ce sous-comité établi en collaboration avec le Congrès juif canadien comprend des personnes représentant les divers points de vue de la communauté juive¹².

Il a tenu quatorze réunions consacrées à la clarification de son mandat, à l'examen de plusieurs rapports de recherche puis à la consultation de parents, d'enseignants et d'administrateurs d'écoles recevant un nombre important d'enfants juifs ainsi que des responsables de l'éducation morale et religieuse au ministère de l'Éducation et à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal.

Écoles visitées

élémentaires	secondaires
Westminster	Sir Winston Churchill
Wentworth	Town of Mount Royal
Edinborough	St-Laurent
	Wagar

Le Conseil, à la fin de cette année, a renouvelé le mandat du Comité sur les Affaires interconfessionnelles et interculturelles. Devant approfondir l'aspect culturel, le Comité voudra, au cours de l'année 1977-1978, établir des communications étroites avec la communauté italienne et les communautés

¹¹ Composition: Angelo Komatsoulis (Grec), président; Mary Tkachuk (Russe), secrétaire; Walter Kolaniich (Ukrainien); Remus Tincoca (Roumain); Georges Chisca (Roumain), substitut; George Sedaway (Libanais); Thomas Kolivakis (Grec); Robert M. Kouri (Libanais), membre du Conseil et membre d'office.

¹² Composition: Me Saul Hayes (président), Congrès juif canadien; Rabbin Jay Braverman, United Talmud Torah; Professeur Mervin Bulovsky, Jewish Education Council; Rabbin Alan B. Langner, Congregation Beth El; Carl Laxer, président de l'Association of Jewish Day Schools; Manuel Lazar, Association of Jewish Day Schools; Felix Meloul, éducateur au Protestant School Board of Greater Montreal; Dorothy Sirota, professeur à l'Université Concordia; Arthur Lermer, membre du Conseil et membre d'office.

noires. Durant la prochaine année, le Comité du Conseil devra transmettre les attentes exprimées par les communautés consultées, exprimer ses vues sur les moyens de répondre à ces attentes, puis considérer la place qui peut être réservée à ces groupes dans un organisme de participation, tel le Conseil supérieur de l'éducation.

4) Les négociations de conventions collectives dans le secteur de l'enseignement

Dans son rapport 1975-1976 sur l'état et les besoins de l'éducation, le Conseil recommandait la révision du régime des négociations de conventions collectives dans le secteur de l'enseignement. Cette année, le Conseil voulut contribuer à cette tâche urgente et établit à cette fin un comité dont le mandat fut précisé dans les termes suivants:

évaluer les conséquences sur la qualité de l'enseignement des difficultés dues aux négociations et à des dispositions de la convention collective puis chercher à définir des conditions nouvelles et plus favorables aux négociations, entendu qu'il s'agit là d'un travail d'appui à des travaux plus élaborés qui devraient être entrepris au niveau gouvernemental.

Composition du Comité

Francis W. Slingerland (président)	Professeur à l'Université Laval
Jean-M. Beauchemin	Président du Conseil
Constance Middleton-Hope	Vice-présidente du Conseil
John C.T. Johnson	Enseignant à l'École secondaire régionale de Châteauguay Valley
Jeanne L. Lafrenière	Commissaire Membre du Bureau de direction de la FCSCQ
Paul Tremblay	Membre du Conseil
Raymond Paré (secrétaire)	

Le directeur de la recherche au Conseil, Claude Fortier, a supervisé les travaux d'étude auxquels a collaboré Léon Debien.

Le Comité a mis à contribution les quelque cent vingt membres du Conseil, de ses Comités confessionnels et de ses commissions. Il leur adressa en premier lieu quelques questions ouvertes visant à recevoir leur appréciation des difficultés provenant des conflits de travail en milieu scolaire et leurs opinions sur les moyens d'améliorer les conditions des négociations. Cette consultation fut répétée à deux reprises, soit au moment de préciser des voies de solutions, puis à l'assemblée plénière de juin, alors qu'un rapport fut soumis à la discussion en ateliers.

Le Comité a consulté quelques experts et les organismes ou associations impliqués à divers titres dans les conflits de travail des enseignants de

l'élémentaire et du secondaire. Des rencontres ont eu lieu également avec des représentants de quelques ministères.

Consultation

Organismes ou associations

- Association des cadres scolaires du Québec
- Association des directeurs généraux des commissions scolaires
- Association of Directors of English Schools of Quebec
- Centrale de l'enseignement du Québec
- Fédération des comités de parents de la province de Québec
- Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
- Fédération des principaux du Québec
- Provincial Association of Catholic Teachers
- Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec
- Quebec Association of Protestant School Boards
- Quebec Association of School Administrators
- Québec Federation of Home and School Associations

Experts

- Jean Boivin, directeur du Département des relations industrielles, Université Laval
 - Gérard Dion, professeur en relations industrielles, Université Laval
 - Jean Sexton, professeur en relations industrielles, Université Laval
 - Gérard Hébert, professeur en relations industrielles, Université de Montréal
 - Normand Cinq-Mars, adjoint au directeur, Service du personnel enseignant, Université de Montréal
-

Le rapport remis au Conseil et adopté après révision constitue une partie du rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation. Cette étude comprend

- une rétrospective des événements marquant l'année scolaire 1975-1976 soumise aux difficultés des négociations;
- l'analyse de plusieurs clauses des dernières ententes qui ont des effets sur la qualité de l'enseignement et la présentation de recommandations visant l'amélioration du climat scolaire et des contenus des ententes;
- la description du déroulement des dernières négociations et la suggestion de plusieurs changements au régime actuel des négociations dans le secteur de l'enseignement élémentaire et secondaire.

5) La participation des parents à la chose scolaire

Le projet d'étude mis en marche à la fin de février 1977 relève de la Direction de la recherche qui a recouru principalement aux services de mesdames Marthe Henripin et Monique Grégoire. L'étude comprend deux volets.

1. Une analyse des rapports annuels des comités de parents pour l'année 1975-1976.

Cette analyse porte sur cent quinze rapports et fournira une image de la composition, du fonctionnement, du financement et des activités des comités touchant la formation, l'information et la consultation. Un suivi téléphonique pour connaître les suites données à sept cent quatre-vingt-trois recommandations ou avis des comités de parents a fait l'objet d'un contrat spécifique.

Ces travaux permettront également

- de rassembler des suggestions pratiques et propositions concrètes pour améliorer le fonctionnement et l'impact des comités;
- de connaître l'évaluation globale faite par les comités de parents eux-mêmes de leurs activités, sous leurs aspects positifs (acquis et influence de divers ordres, formels et informels) et leurs aspects négatifs (principales limites et contraintes);
- de relever un éventail d'opinions des parents sur la participation et ses conditions.

2. Une étude de diverses expériences de participation vécues dans des commissions scolaires et dans des écoles

Cette opération permettra de décrire ce qui est déjà accepté ou vécu comme étant un partage légitime du pouvoir de décision avec les parents dans certaines écoles et dans certaines commissions scolaires.

Une documentation écrite a été rassemblée et des entrevues réalisées avec les partenaires impliqués: parents, commissaires, principaux, directeurs généraux, enseignants. L'analyse des matériaux rassemblés devrait donner des indications concrètes sur les avantages puis sur les types de difficultés rencontrés par les partenaires, ainsi que sur les conditions pratiques favorisant les expériences de participation des parents à l'intérieur des processus actuels de gestion.

En mai et juin 1977, deux études ont été commandées pour compléter les travaux en cours.

1. Une recherche sur l'aspect juridique des droits des parents et des enfants dans le système scolaire québécois, plus précisément

- une étude de la législation dans le système scolaire élémentaire et secondaire, ainsi que dans le secteur des affaires sociales,
- une recherche sur les orientations du législateur concernant le droit de participation des parents à l'administration des services sociaux et éducatifs.

2. *Une étude des théories d'administration en regard de la participation des parents; le mandat donné comporte*
 - des précisions à apporter concernant la nature et les processus de l'administration et de la décision concernant la participation, ses niveaux, ses conditions, ses avantages et ses inconvénients,
 - l'établissement d'un lien entre le système de gestion des ressources éducatives (SGRE) et la participation des parents.

LE COMITÉ CATHOLIQUE

Le Comité catholique a tenu dix réunions régulières, totalisant dix-sept jours et demi. Elles ont été tenues à Montréal (6), à Québec et à Ste-Foy (2), à Jonquière et à Arvida (1), au Lac Delage (1).

Dans le cadre de ses réunions régulières, le Comité a rencontré le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, accompagné de l'un de ses conseillers, M. Claude Benjamin. Cette rencontre a fourni l'occasion d'un échange autour des principales questions ayant trait à la confessionnalité des milieux scolaires du Québec. M. Morin a rappelé que parmi les priorités retenues par le Gouvernement et particulièrement par le ministère de l'Éducation, il y a le *Plan de développement de l'éducation chrétienne dans les écoles reconnues comme catholiques*, plan dont la mise en oeuvre relèvera de la compétence du sous-ministre associé de foi catholique.

Outre la participation régulière du président aux activités et aux travaux du Conseil supérieur de l'éducation, le Comité catholique, soit par délégation, soit comme groupe, a collaboré à deux activités importantes du Conseil: rencontre générale de consultation sur l'état et les besoins de l'éducation au Québec en mars; 11^e assemblée plénière du Conseil, en juin.

Relations avec les milieux

Au cours de l'année, par la participation à des journées d'étude ou à des tables de concertation, par la présence à des congrès, par des rencontres, le Comité catholique a eu l'occasion de prendre contact avec plusieurs organismes directement impliqués dans les objectifs de l'éducation chrétienne en milieu scolaire: ministère de l'Éducation; Assemblée des évêques du Québec; Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec; Comité provincial de l'enseignement religieux; Association des animateurs de pastorale du Québec; Assemblée des directeurs diocésains d'éducation; Association québécoise des professeurs de morale et de religion; Association des conseillers en éducation chrétienne; Association québécoise des conseillers pédagogiques en enseignement moral et religieux; Association des institutions d'enseignement secondaire; Quebec Association of Catholic School Administrators; Anglo-catholiques des milieux scolaires du diocèse de Montréal; Educateurs de la Commission scolaire régionale Lapointe; Association des principaux d'école de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal; comités de parents de la région du Saguenay; quelques centres universitaires de formation des maîtres.

Le Comité a tenu deux audiences publiques, l'une à Ste-Foy, le 18 novembre 1976, et l'autre à Jonquière, le 28 avril 1977. Ces audiences ont permis aux membres du Comité de se sensibiliser aux besoins et aux attentes de deux régions scolaires, soit celle desservie par la Commission scolaire régionale de Tilly et ses constituantes (commissions scolaires de Ste-Foy, Marie-Victorin, De Lotbinière, Chaudière-Etchemin) et celle desservie par la Commission scolaire régionale Lapointe et ses constituantes (commissions scolaires de Jonquière, d'Arvida et Les Deux-Rives).

L'objectif de telles rencontres, qui s'accompagnent de quelques visites d'écoles, est de prendre contact avec les milieux scolaires concernés par la réglementation régissant les institutions d'enseignement catholiques et d'échanger avec les agents d'éducation (administrateurs scolaires, administrateurs pédagogiques, enseignants, étudiants, parents, animateurs de vie chrétienne) sur toute question ayant trait à l'éducation chrétienne dans le projet éducatif scolaire. C'est aussi et surtout d'écouter le milieu, afin de saisir sur le vif ses besoins et ses attentes à l'égard de l'éducation morale et religieuse, domaine impliquant à la fois l'enseignement religieux, l'enseignement moral, l'animation pastorale ainsi que la formation, le perfectionnement et le recrutement des maîtres, particulièrement de ceux qui ont ou auront la responsabilité de l'enseignement religieux ou de l'enseignement moral.

État et besoins de l'éducation

Dans le rapport qu'il a soumis au Conseil sur l'état et les besoins de l'éducation, comme dans celui de l'année dernière, le Comité catholique fait état du climat de l'école publique qui se relève à peine d'une période calamiteuse provoquée par une négociation longue et difficile de conventions collectives de travail.

Par ses contacts, par ses observations, par son écoute, le Comité a constaté la présence de beaucoup de dynamismes latents, prêts à fournir l'effort requis à la réalisation du projet éducatif de l'école catholique. Pour libérer ces dynamismes, le Comité identifie deux besoins majeurs:

- favoriser ce qui est de nature à recharger de valeurs et de sens l'école publique;
- libérer l'école des fausses évidences qui la paralysent dans son effort de démocratisation et sa recherche d'une meilleure qualité d'éducation.

À cette tâche difficile à laquelle il convie les efforts collectifs, le Comité catholique ajoute trois incitations à des choix administratifs: la mise en oeuvre du plan de développement de l'éducation chrétienne retenu comme priorité par le Gouvernement, sans toutefois négliger d'assurer les autres services éducatifs nécessaires à l'humanisation du milieu scolaire; l'évaluation du vécu religieux des écoles catholiques; la recherche collective d'une véritable politique d'accueil à l'intérieur de l'école catholique.

Interventions¹¹ Restructuration scolaire de l'île de Montréal

Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal a incité le Comité catholique à faire des recommandations. Conscient que toute modification à la présente structure scolaire de la région de Montréal comportera une incidence d'ordre confessionnel, le Comité catholique a cru opportun de faire connaître au ministre de l'Éducation ses vues au sujet d'une éventuelle restructuration, tout en évitant toutefois de prendre position vis-à-vis les divers rapports et propositions déjà présentés sur cette question. À partir des études et des sondages effectués, il a voulu dégager et souligner les attentes de la population montréalaise en ce qui regarde l'éducation morale et religieuse à l'école ainsi que la confessionnalité scolaire. Son désir: poser des jalons susceptibles d'orienter toute décision en ce domaine.

LISTE DES INTERVENTIONS DU COMITÉ CATHOLIQUE EN 1976-1977

INTERVENTIONS	Date de l'envoi au Ministre	Date de la diffusion
I. Recommandation au Ministre		
<i>La restructuration scolaire de l'île de Montréal</i>	1977-04-13	1977-05-31
II. Positions		
<i>Reprendre en main le projet scolaire</i>	1976-09-10	1976-09-28
<i>Les écoles publiques non-confessionnelles</i>	1977-06-09	<i>Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation</i>

Écoles non-confessionnelles

En réponse à une demande du ministre de l'Éducation, le Comité catholique a formulé, dans un bref exposé, quelques éléments de problématique qu'il voit dans l'avènement éventuel d'un réseau public d'écoles non-confessionnelles. La communication du Comité se limite au seul angle de l'éducation morale et religieuse.

Il est clair qu'il n'appartient pas au Comité catholique de faire la promotion des écoles non catholiques. Mais le Comité ne se désintéresse pas de l'instauration d'un tel réseau. Le souci qui le porte à affirmer les droits et les attentes de la population catholique le pousse aussi à demander que les droits et les attentes de ceux qui ne sont ni catholiques ni protestants soient également reconnus et respectés. De plus, l'instauration ou non d'un réseau

¹¹ Voir tableau ci-après.

Les textes sont reproduits in extenso en annexe au Rapport 1976-1977 du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation au Québec.

d'écoles non-confessionnelles fera que le problème de la diversité morale et religieuse se posera en termes assez différents dans l'organisation scolaire du Québec.

Les éléments portés à l'attention du Ministre sont: les dispositions actuelles des lois de l'éducation; la situation qui prévaut, à cet égard, tant dans le secteur public que dans le secteur privé; les attentes et les pressions qui se manifestent; la clientèle possible; les contraintes multiples; le statut donné à l'éducation morale et religieuse; le mode d'établissement de ce type d'écoles.

Rentrée scolaire de 1976

À l'occasion de la rentrée scolaire de 1976, le Comité catholique a jugé opportun de proposer aux milieux catholiques quelques lignes de force pour une reprise en main du projet scolaire durement éprouvé, au cours de l'année 1975-1976, par de difficiles négociations de conventions collectives de travail.

L'ensemble des propositions du Comité est formulé dans un communiqué diffusé, sous le titre « Reprendre en main le projet scolaire », à l'intention des équipes scolaires désireuses de se donner un véritable projet d'éducation. Ces propositions se veulent une invitation à une recherche, individuelle et collective, pour une école VIVABLE, DÉMOCRATIQUE, SIGNIFIANTE. Elles font partie d'un ensemble de conditions objectives essentielles à l'activité éducative.

Études et recherches

Formation morale

Le Comité catholique a terminé l'étude commencée l'année précédente et portant sur la formation morale des jeunes en milieu scolaire. Suite à une recherche confiée à une équipe de personnes-ressources, le Comité a formulé la synthèse de sa réflexion dans un document d'orientation intitulé « L'éducation morale ». Ce document, par les quelques propositions qu'il développe, vise à présenter aux agents d'éducation un ensemble de notations théoriques et pratiques pour guider l'éducation morale à l'école, dans le cadre de l'enseignement moral prévu dans le Règlement du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation (art. 12, 16 — 1974). Ce document sera diffusé sous peu dans les milieux scolaires catholiques.

Animation pastorale

Le Comité a poursuivi son étude relative à l'animation pastorale en milieu scolaire. Il compte terminer sa réflexion et formuler quelques orientations de base au cours du premier semestre de l'année d'activités 1977-1978. Ces orientations feront l'objet d'une publication à l'intention des milieux scolaires.

Documents à compléter

Le Comité est également à mettre au point deux documents qu'il songe à publier dans les meilleurs délais. L'un a pour sujet: l'école catholique québécoise et les minorités religieuses; l'autre traite des critères d'appréciation, au point de vue religieux et moral, des instruments pédagogiques en usage dans les écoles catholiques du Québec. Une communication sur ces

deux thèmes apparaît au Comité comme deux interventions opportunes et assez urgentes.

Dossier « personnel enseignant »

Un dossier retient constamment la préoccupation du Comité catholique, celui des *maîtres*, particulièrement ceux qui ont charge de l'enseignement religieux ou de l'enseignement moral. Cette préoccupation porte sur divers aspects: formation de base, recyclage, perfectionnement, tâche.

Un sous-comité ad hoc a charge de tenir le Comité au courant des politiques pertinentes établies par le ministère de l'Éducation, les centres universitaires, les milieux scolaires et de s'informer des projets, des expériences qui ont cours. C'est ainsi que, au cours de l'année, plusieurs contacts ont été réalisés: Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation, les centres de formation des maîtres des universités suivantes: Université de Sherbrooke, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec à Montréal, Université de Montréal.

Approbations

a) Appréciation d'instruments pédagogiques scolaires

Le Comité catholique a porté un jugement, au point de vue religieux et moral, sur 986 projets soumis à son approbation par le ministre de l'Éducation pour fins d'usage comme instruments pédagogiques dans les institutions d'enseignement catholiques (cf. tableau ci-après).

b) Établissements d'enseignement catholiques

Au cours de l'année, le Comité catholique, en vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe b) de l'article 22 de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation, a reconnu comme catholiques deux établissements d'enseignement: une école secondaire, dans le secteur public, et une école secondaire, dans le secteur privé.

Publications

Au cours de l'année, le Comité catholique a mis au point cinq publications: quatre sont actuellement en circulation, la cinquième est sous presse. « Religion in Today's School II » (religious instruction) et « Sex Education in Quebec's Catholic Schools » sont les versions anglaises respectives de deux documents français déjà parus;

« Reprendre en main le projet scolaire » et sa version anglaise « A New Start in the School » ont été diffusés lors de la rentrée scolaire à l'automne 1976. Enfin, le document « L'éducation morale » paraîtra sous peu au cours de l'automne 1977.

Comité catholique

Du 1^{er} septembre 1976 au 31 août 1977, le ministre de l'Éducation du Québec, conformément aux dispositions de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation¹¹, a soumis au Comité catholique, en vue de leur approbation au point de vue religieux et moral, 27 guides pédagogiques et programmes d'enseignement, 696 manuels scolaires et 263 ouvrages de matériel didactique scolaire.

Le tableau ci-dessous illustre, selon les disciplines, la répartition des projets soumis et appréciés en vue de leur usage éventuel dans les institutions d'enseignement publiques catholiques du Québec.

	matières	guides pédagogiques et programmes			manuels			matériel didactique		
		S*	A*	R*	S	A	R	S	A	R
Arts		1	1		24	24		8	8	
Histoire		1	1		54	54				
Langues:										
Anglaise	2	2			279	279		31	31	
Espagnole					22	22				
Française	1	1			70	69	1	136	136	
Maternelle								25	25	
Mathématiques					21	21		6	6	
Matières commerciales et Économique	1	1			5	5		5	5	
Matières professionnelles	10	10			29	29				
Sciences:										
humaines	2	2			112	112		5	5	
physiques					36	36		8	8	
religieuses et morales	9	9			44	44		39	39	
GRAND TOTAL	27	27			696	695	1	263	263	

¹¹ Statuts refondus de Québec, ch. 234, art. 22, paragraphe e)

S = soumis à l'approbation

A = approuvés au point de vue religieux et moral ou autorisés

R = approbation refusée ou différente

Réunions Le Comité protestant a tenu onze réunions régulières et trois réunions spéciales. Ces réunions totalisent quatorze jours et ont été tenues à Montréal (11), à Québec (2) et au Lac Delage (1).

Relations avec les milieux Le Comité protestant a pris contact, parfois à plusieurs reprises, avec des organismes ou associations de niveau provincial: Quebec Association of School Administrators, Association des directeurs généraux protestants, Coordonnateurs de curriculum, Fédération des Associations de parents des écoles protestantes françaises du Québec.

Des représentants du Comité ont rendu visite aux trois comités régionaux des parents de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal et aux comités d'école de Ste-Agathe, de Pierrefonds (Beechwood et Herbert Purcell) et de Rosemont (Montrose). Ils ont rencontré les enseignants du Québec High School et le clergé du diocèse anglican de Montréal.

Le sous-comité des minorités confessionnelles, culturelles et ethniques a rencontré des membres de la communauté noire et de la communauté grecque de Montréal.

État et besoins de l'éducation Dans son rapport au Conseil, le Comité n'entend pas proposer un tour d'horizon complet et détaillé de l'état et des besoins de l'école protestante. Il souligne quelques questions qu'il considère prioritaires. Ainsi, outre une analyse de l'état de l'enseignement moral et religieux comme tel, le Comité traite d'autres problèmes qui ont des incidences sur cet enseignement ou sur la vie de l'école protestante:

- les conflits de travail,
- l'identité de l'école protestante,
- la diminution de la clientèle scolaire,
- les besoins des protestants de langue française.

Inventions⁽¹⁾

Grève dans les écoles protestantes

Le 5 novembre 1976, le Comité protestant adressait une recommandation au ministre de l'Éducation concernant la grève des enseignants qui sévissait dans les écoles protestantes. Il demandait que le rôle d'enquêteur du docteur Alex Patterson soit changé en celui d'arbitre dont la sentence serait exécutoire pour les deux parties. Il recommandait également la réouverture immédiate des écoles.

⁽¹⁾ Voir tableau ci-après.

Les textes sont reproduits in extenso en annexe au rapport 1976-1977 du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation au Québec.

Restructuration scolaire de l'île de Montréal

Au début de janvier 1977, le Comité transmettait son avis sur ce projet de restructuration. Il donnait son appui au comité de restructuration dans sa décision de recommander des commissions scolaires confessionnelles. Il demandait également que soit reconsidérée la recommandation relative aux Québécois francophones qui ne sont pas catholiques romains. Enfin, le Comité soulignait le danger d'une « soif déraisonnable de réforme » comme une menace aux principes de la morale judeo-chrétienne qui ont inspiré jusqu'à maintenant notre système d'éducation.

Décentralisation scolaire

Également au début de janvier 1977, le Comité a fait connaître sa réaction au document intitulé « Vers un nouveau mode de fonctionnement du système d'enseignement élémentaire et secondaire au Québec ». Cet avis porte surtout sur diverses questions d'ordre confessionnel ou moral qu'implique le projet présenté dans le texte du Ministère.

LISTE DES INTERVENTIONS DU COMITÉ PROTESTANT EN 1976-1977

INTERVENTIONS	Date de l'envoi au Ministre	Date de la diffusion
I. Recommandations au Ministre	1976-10-05	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>La grève actuelle dans le secteur protestant</i>	1976-10-05	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>La restructuration proposée de l'administration scolaire dans l'île de Montréal</i>	1977-01-05	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>La décentralisation du système scolaire</i>	1977-01-06	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>Les implications morales du Projet de loi no 1</i>	1977-07-11	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
<i>Les petites écoles</i>	1977-07-20	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation
II. Position		
<i>Le fait protestant dans l'éducation au Québec</i>	1977-02-01	Voir rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation

Implications morales du projet de Loi no 1

Le 11 juillet 1977, le Comité signalait au ministre de l'Éducation que ce projet tel que formulé, alliait des « buts louables à des moyens condamnables ». Ce

texte comporte trois parties dont les titres sont indicateurs des préoccupations du Comité, soit 1) La fidélité aux engagements antérieurs, 2) Le respect des droits et des libertés de la personne, 3) Un gouvernement démocratique. Y sont annexés des calculs démographiques sur l'avenir de la communauté anglo-qubécoise, lesquels calculs mènent à des conclusions différentes de celles inspirant en partie le projet de loi.

Les petites écoles

À la fin de juillet 1977, le Comité a fait part de ses préoccupations et de ses attentes concernant les petites écoles protestantes, suggérant diverses mesures administratives pour leur sauvegarde.

Le fait protestant

Le fait protestant dans l'éducation au Québec fut l'objet d'une prise de position du Comité protestant transmise au Ministre le 1^{er} février 1977. Le Comité y fait un bref historique du fait protestant au Québec et de l'évolution du secteur scolaire protestant, identifie les valeurs qui inspirent l'éducation protestante et définit les éléments devant caractériser l'école protestante compte tenu du pluralisme religieux et culturel de ceux qui la fréquentent.

Études et recherches

Les minorités religieuses et culturelles

Étant donné le pluralisme religieux et culturel de la clientèle fréquentant les écoles du secteur protestant, le Comité a voulu mieux connaître les besoins éducatifs des groupes minoritaires, voir jusqu'à quel point les programmes d'étude actuels satisfont à ces besoins qui peuvent être situés à deux plans: formation morale et religieuse, développement culturel. À cet effet, le Comité a suivi de près les travaux du comité ad hoc du Conseil sur les affaires interconfessionnelles et interculturelles et il a établi un sous-comité qui a pris contact avec des membres des communautés noire et grecque.

Les besoins des francophones protestants en milieu scolaire québécois préoccupent également le Comité protestant. Dans le cas de ce groupe comme dans celui des autres minorités, que ce soit au plan religieux ou culturel, les travaux se poursuivent en collaboration étroite d'ailleurs avec le comité précédent du Conseil.

Publications

Le Comité a mis en circulation une brochure intitulée « What is acceptable? » et sa version française « Que veut dire acceptable? ». Cette brochure présente les critères utilisés pour l'approbation de matériel éducatif. Puis avec l'accord du Comité catholique, le Comité protestant a fait une adaptation pour le secteur sous sa juridiction du document « Reprendre en main le projet scolaire » dont une version anglaise intitulée « A New Start in the School ». Deux rapports de recherche sur les petites écoles ont été également publiés: « Protestant Small Schools and Protestant Communities: A Historical Perspective »; « A Bibliography on Small Schools ».

Comité protestant

Du 1^{er} septembre 1976 au 31 août 1977, le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation¹¹⁾, a soumis au Comité protestant, en vue de leur approbation au point de vue religieux et moral, vingt guides pédagogiques et programmes d'enseignement, et six cent quarante-sept manuels et autres ouvrages scolaires.

Le tableau ci-dessous illustre, selon les disciplines, la répartition des projets soumis et appréciés en vue de leur usage éventuel dans les institutions d'enseignement publiques protestantes du Québec.

matières	guides pédagogiques et programmes			Manuels et matériel didactique		
	S*	A*	R*	S	A	R
Anglais						
langue maternelle	1	1		149	149	
langue seconde	1	1		17	17	
Arts	1	1		12	12	
Expression dramatique				1	1	
Français						
langue maternelle	1	1		92	92	
langue seconde				9	8	1
Histoire	1	1		55		55
instruction religieuse et morale				12	12	
Langues				8	8	
Maternelle	1	0	1	22	22	
Mathématiques				17	17	
Matières professionnelles	9	9		44	44	
Musique				40	40	
Sciences						
de la nature (élémentaire)				127	127	
Biologie				1	1	
Chimie				9	9	
Physique				9	9	
générales	2	2		14	14	
Sciences humaines (élémentaire)				3	3	
Sciences de l'homme				1	1	
Sciences familiales				5	5	
GRAND TOTAL	20	19	1	647	646	1

¹¹⁾ Statuts refondus de Québec, ch. 234, art. 22, paragraphe e)

S = soumis à l'approbation

A = approuvés au point de vue religieux et moral ou autorisés

R = approbation refusée ou différée

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Réunions La Commission de l'enseignement élémentaire a tenu dix réunions régulières totalisant dix-neuf jours.

Relations avec les milieux Cinq des réunions régulières ont eu lieu à l'extérieur des locaux du Conseil, de Montréal et de Québec, dans le but de prendre contact avec différents milieux scolaires et de mieux percevoir ainsi l'état et les besoins de l'enseignement élémentaire. La Commission a visité plusieurs écoles et dans chacune d'elles, elle a rencontré des élèves, des enseignants, des parents et la direction. De plus, lors de rencontres tenues en soirée dans les régions visitées, la Commission a pu entrer en contact avec une cinquantaine de cadres scolaires et de principaux, une trentaine de commissaires d'écoles, plus de trente représentants syndicaux ou de délégués d'enseignants et une quarantaine de membres de comités de parents. Le tableau qui suit donne la liste des écoles visitées.

Visites d'écoles élémentaires

Lieux et dates	Écoles visitées
Val d'Or 21-22 octobre	Ste-Lucie (Val d'Or); Notre-Dame-de-l'Assomption (Vassan); Monseigneur-Desmarais, anglo-catholique (Val-d'Or); Saint-Joseph (Val-d'Or); Amik Wiche (Louvicourt)
Hull 19 novembre	Côté du Nord; Pie XII; Père-Arthur-Guertin
Sainte-Foy 16 décembre	St-Louis-de-France; Ste-Isabelle
Joliette 17 février	St-Joseph; Marie-Charlotte; Les Mélèzes (école privée)
Gaspé 21 avril	Du St-Rosaire; St-Patrick (anglo-catholique); Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

État et besoins de l'éducation

La Commission de l'enseignement élémentaire a voulu cette année porter son attention sur l'aménagement physique des écoles élémentaires, aspect souvent ignoré ou négligé ces dernières années.

Dans son rapport au Conseil, la Commission souligne que nombre d'écoles sont vraiment peu convenables au plan des installations matérielles alors que l'aménagement physique peut favoriser les activités scolaires. Elle met en lumière quelques problèmes majeurs à l'examen des diverses composantes de l'école, lieu physique, soit l'emplacement des établissements, l'espace disponible, les facilités matérielles telles que les locaux spécialisés, les locaux

de service, le mobilier, l'éclairage, la ventilation, la cour d'école, etc. Elle présente nombre de recommandations pour améliorer la situation; elle demande particulièrement que les commissions scolaires soient encouragées à recycler leurs bâtisses scolaires selon un plan rationnel.

La Commission a préparé également à l'intention du Conseil un rapport sur « L'éducateur à l'élémentaire ». Elle avise alors à montrer la diversité des intervenants oeuvrant à l'élémentaire, décrivant brièvement leur action auprès des élèves et indiquant l'importance d'une œuvre commune. De plus, elle souligne quelques interrogations touchant la formation et le perfectionnement des maîtres.

Autres travaux

La Commission a été appelée à collaborer étroitement avec le Conseil dans la préparation d'un texte de recommandation sur *L'éducation à la sécurité*. Elle a amorcé l'étude de deux autres sujets qui suscitent des difficultés réelles dans l'enseignement: le *programme de formation personnelle et sociale* dont fait partie l'éducation sexuelle et l'*éducation physique et le sport à l'école*. Le document de la Fédération des principaux du Québec portant sur la *participation des enseignements à la gestion de l'école* a aussi retenu l'attention de la Commission.

D'autres sujets furent abordés. Ainsi, la Commission fit-elle connaître ses réactions au Comité catholique au sujet de son document « Reprendre en main le projet scolaire ». Elle a pris connaissance de l'étude du Conseil économique du Canada qui portait entre autres sur le nombre idéal d'élèves par classe. Dans le cadre de la recherche du Conseil sur la diminution de la clientèle scolaire, la Commission a réfléchi aux implications de la politique du ministre de l'Éducation concernant les petites écoles. Elle a transmis enfin des commentaires au Conseil sur l'alimentation en milieu scolaire.

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Réunions

Les membres de la Commission de l'enseignement secondaire ont tenu onze réunions régulières totalisant dix-huit jours et demi.

Relations avec les milieux

Pour alimenter sa réflexion en vue de la présentation de son rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement secondaire, la Commission a visité sept écoles secondaires, surtout des régions de Québec et de Montréal.

À chacune de ces visites, il y eut consultation de la direction de l'école, du personnel enseignant et non-enseignant, d'élèves, de parents, de commissaires et de cadres administratifs de la commission scolaire.

Visites d'écoles secondaires

Lieux et mois	Écoles visitées
Chambly novembre	André-Laurendeau; Macdonald-Cartier
Montréal janvier	Louis-Riel
Québec février	Anne-Hébert; Marie-de-l'Incarnation
Youville mars	Louis-Philippe Paré
Châteauguay mars	Howard Billings

État et besoins de l'éducation En vue de l'élaboration de son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation au niveau secondaire, la Commission de l'enseignement secondaire a traité deux dossiers majeurs:

- l'école secondaire publique,
- l'enseignement de la langue maternelle sous l'angle de la formation et du perfectionnement des maîtres.

Dans son étude sur l'école secondaire publique, la Commission tente de définir concrètement ce que devrait être l'école secondaire publique capable de répondre aux besoins de ceux qui la fréquentent, de susciter l'adhésion de la population et celle des parents ainsi que l'engagement des éducateurs. Parmi tous les besoins exprimés, la Commission signale que l'école secondaire publique a des besoins urgents

- d'objectifs engageants,
- d'une évaluation signifiante,
- d'un assainissement du climat scolaire.

Dans son étude sur l'enseignement de la langue maternelle sous l'angle de la formation et du perfectionnement des maîtres, la Commission analyse les grands objectifs et les réalisations pratiques visées par les plans de perfectionnement des maîtres en enseignement de la langue maternelle française (P.P.M.F.); elle fait de même avec les programmes de formation et de perfectionnement des maîtres en enseignement de la langue maternelle anglaise pour tenter d'en définir les besoins.

Pour mener à terme ces deux dossiers, la Commission a eu recours à ces moyens: consultation des responsables de plans de formation et de perfectionnement des maîtres et de leurs usagers; création d'un sous-comité pour le

secteur des enseignants anglophones; comptes rendus des visites d'écoles; documents de travail soumis à la réflexion des membres et mise à contribution de leur expérience des milieux scolaires.

Autres travaux	En plus des activités régulières de la Commission, certains membres ont représenté la Commission lors des travaux de certains comités spéciaux du Conseil ou ont été consultés de façon formelle. Mentionnons les sujets suivants:
	<ul style="list-style-type: none">● la consultation provinciale du mois de mars, auprès des organismes consultés par le Conseil, sur les priorités de l'éducation,● la rencontre en mai avec des responsables du Ministère sur la formation et le perfectionnement des maîtres,● les modifications au Règlement no 7,● la politique alimentaire dans les écoles,● la notion d'intégration des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage suite à la publication du Rapport COPEX.

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Réunions	La Commission de l'enseignement collégial a tenu onze réunions régulières et une réunion spéciale totalisant vingt-deux jours.
-----------------	--

Visites de collèges	Au cours de 1976-1977, la Commission a visité trois collèges: le Cégep de Shawinigan, le Cégep de Matane et le Collège Laflèche de Trois-Rivières. À chacune de ces visites, la Commission poursuivait trois objectifs:
	<ul style="list-style-type: none">● assurer la présence du Conseil supérieur et de ses organismes dans le milieu;● permettre aux membres de la Commission de mieux connaître les collèges;● recueillir des données utilisables dans les travaux sur l'accessibilité aux études.

Dans le cas des visites au Cégep de Shawinigan et au Collège Laflèche, un objectif supplémentaire s'ajoutait: établir un parallèle entre un établissement public et un établissement privé.

Enfin, la visite au Cégep de Matane permit de dégager la signification d'une « vocation particulière » d'un collège situé dans une région éloignée des centres.

Chaque fois, les membres de la Commission de l'enseignement collégial ont pu s'entretenir avec des cadres, des professionnels, des professeurs et des étudiants. Ils ont également visité les installations matérielles de chacun des établissements, les laboratoires en particulier.

État et besoins de l'éducation

Les travaux de la Commission ont principalement porté, cette année, sur le thème de l'accessibilité aux études. En plus d'effectuer des visites, la Commission a utilisé les documents statistiques de la Direction générale de l'enseignement collégial et de l'Association des collèges du Québec; elle a régulièrement inventorié les coupures de presse et les différentes publications, telles que *Cégepropos*, *Prospectives* et le *Journal de l'Association canadienne des collèges communautaires*; elle a aussi rencontré le directeur général et le directeur du service des ressources matérielles et financières de la Direction générale de l'enseignement collégial.

Le rapport soumis au Conseil identifie les principales contraintes qui pèsent sur l'accessibilité, entendue dans un sens global et non limitée à la seule entrée au collège; puis il propose des moyens d'y remédier. Ainsi, les points suivants sont touchés:

- le certificat de fin d'études secondaires ou l'équivalent;
- les exigences spécifiques du programme choisi;
- les conditions d'admission particulières des collèges;
- le cloisonnement entre les niveaux secondaire et collégial;
- l'information scolaire et professionnelle au niveau secondaire;
- la répartition territoriale des collèges et des enseignements;
- le contingentement;
- le degré de disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières;
- les frais de scolarité;
- le système des prêts et bourses;
- le mode de financement des collèges.

Une quarantaine de recommandations adoptées par le Conseil sont présentées au ministre de l'Éducation dans le rapport 1976-1977 sur l'état et les besoins de l'éducation.

Autre étude

La Commission s'est constamment préoccupée du climat dans les collèges, réservant une période à l'ordre du jour de chaque réunion plénière pour un tour de table sur la question. C'est ainsi que la Commission a pu déceler un malaise croissant résultant de l'absence d'orientations claires du ministère de l'Éducation qui devaient être prises, en réponse au rapport *Le collège* et au document *Le point de vue de la DGEC sur l'enseignement collégial* (rapport GTX). C'est après avoir été informé de cette situation par la Commission que le Conseil a adressé une lettre au Ministre sur cette question.

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réunions La Commission de l'enseignement supérieur a tenu douze réunions totalisant douze jours.

Consultations En vue de la préparation de son rapport à l'intention du Conseil, la Commission a procédé à plusieurs consultations à l'occasion de ses réunions régulières. En voici la liste:

- le 5 novembre 1976, rencontre avec un représentant de la Commission des écoles catholiques de Montréal, deux représentants de la Commission des écoles catholiques de Québec et un représentant de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal;
- le 7 janvier 1977, rencontre avec trois représentants du ministère de l'Éducation du Québec;
- le 4 février 1977, rencontre avec deux représentants de l'Université du Québec, deux représentants de l'Université de Montréal, un représentant de l'Université de Sherbrooke et un de l'Université McGill;
- le 18 février 1977, rencontre avec trois représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Le 4 mars 1977, il y eut rencontre de M. Jean Gagné, conseiller du ministre de l'Éducation, pour connaître les priorités du Ministère concernant l'enseignement universitaire.

État et besoins de l'éducation La préoccupation majeure de la Commission de l'enseignement supérieur a été la formation et le perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel traité dans le texte présenté au Conseil en vue du rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. À cette fin, la Commission a analysé une abondante documentation et rencontré des représentants de plusieurs milieux.

Cette préoccupation de la Commission, circonscrite à l'enseignement professionnel de niveau secondaire, s'explique en partie par le fait qu'il y a déjà en application deux plans directeurs de formation et de perfectionnement des enseignants de ce secteur. Dans ce rapport, la Commission dont l'intention principale n'était pas de remettre en question les orientations de fond de l'enseignement professionnel, propose diverses mesures visant à l'amélioration de la situation des enseignants oeuvrant dans ce secteur. Après avoir décrit la situation de la formation et du perfectionnement des enseignants concernés, la Commission traite du recrutement des enseignants, des plans directeurs de formation et de perfectionnement du Ministère, des stages de formation pratique, du rôle de l'Université, d'une politique globale de la formation des maîtres; puis, dans une dernière partie, elle souligne le besoin de s'interroger sur la place des arts et des techniques dans la formation générale et sur les objectifs de l'enseignement secondaire professionnel.

La Commission a également déposé un deuxième rapport qui présente quelques brèves considérations sur les trois sujets suivants:

- la formation de base des professionnels,
- l'éducation à la consommation,
- l'état de l'enseignement supérieur, tel que perçu dans différents milieux.

C'est par un sondage auprès de soixante-seize personnes que la Commission a voulu connaître la perception que ces dernières ont des besoins de l'enseignement universitaire. Ainsi, la Commission pourra choisir, de façon plus éclairée, ses sujets d'étude prioritaires pour les prochaines années. Ce sondage a été mené selon une technique précise qui prévoit deux étapes en vue d'établir une échelle de priorités. Cette partie du rapport apparaît dans le rapport du Conseil sur l'état et les besoins de l'éducation.

Autres travaux	Les difficultés des négociations de conventions collectives dans quelques universités ont préoccupé la Commission qui transmit des recommandations au Conseil à ce sujet en décembre 1976. Le Conseil examina à son tour cette question qui fut, dès lors, l'objet d'un texte adressé au ministre de l'Éducation.
-----------------------	---

La mise en oeuvre, par le Gouvernement, d'une étude du rôle et des structures de l'Université, suscita des commentaires de la Commission, lesquels furent transmis au Conseil. Par la suite, ce dernier fit part au ministre de l'Éducation de ces réactions et surtout de l'intérêt du Conseil et de sa commission de collaborer à cette étude.

LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Réunions	La Commission de l'éducation des adultes a tenu dix réunions: neuf réunions de deux jours chacune, et une d'une demi-journée.
Consultations	Lors de ses réunions de septembre 1976, à Chicoutimi, et de mai 1977, à Hull, la Commission a rencontré des responsables de l'éducation des adultes. Au premier endroit, elle a rencontré des représentants du Collège de Chicoutimi, de la Commission scolaire régionale du Saguenay, ainsi que des agents de formation en industrie des usines Price et Alcan. Au second endroit, une session de consultation se déroula entièrement dans un centre de formation de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, en compagnie des directeurs du Service d'éducation des adultes et de ceux du Centre Saint-Patrice, à Hull. Une partie de session fut aussi consacrée aux directeurs du Service d'éducation des adultes du Collège de l'Outaouais.

À l'occasion de sa réunion du mois de mars, la Commission eut, à Montréal, un échange avec le directeur général et un responsable de l'éducation des adultes de la Commission scolaire de Saint-Jérôme. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'obtenir de l'information sur la situation de l'éducation des adultes

dans une commission scolaire qui administre l'enseignement aux deux niveaux élémentaire et secondaire.

État et besoins de l'éducation

La Commission prépara pour le Conseil un texte proposant quelques jalons dans l'établissement souhaité d'une politique de l'éducation des adultes. Cette réflexion doit se poursuivre l'année prochaine tant au Conseil qu'à la Commission. Pour sa part, le Conseil voudra étendre son analyse à l'éducation permanente comme telle, qui transcende les niveaux d'enseignement tout comme le secteur de l'éducation des adultes. Le texte de la Commission n'a pas été intégré au rapport du Conseil sur l'état et les besoins de l'éducation, vu le besoin de poursuivre le travail, mais il demeure disponible aux milieux intéressés, à titre de document de travail.

Autres travaux

La Commission de l'éducation des adultes est le principal maître d'œuvre du texte de recommandation du Conseil sur l'accessibilité de l'éducation des adultes aux handicapés physiques et sensoriels.

Tout en profitant de l'expérience de plusieurs de ses membres auprès de ces catégories de personnes, la Commission a consulté des membres des organismes suivants:

- Association canadienne des paraplégiques
- Association régionale des loisirs des handicapés de l'Estrie
- Carrefour-Adaptation, Québec
- Commission scolaire régionale du Lac Saint-Jean
- Commission scolaire régionale du Saguenay
- Institut des sourds
- Institut national canadien pour les aveugles
- Ministère de l'Éducation, Service des prêts et bourses
- Ministère des Affaires sociales, Direction générale de la planification

La publication du document du ministère de l'Éducation « Éducation et développement, Une approche aux interventions d'éducation en milieux défavorisés » a fourni l'occasion d'une réflexion menée particulièrement par un comité ad hoc de la Commission. Un document de travail à l'intention du Conseil a été préparé à ce sujet.

— III —
EFFECTIFS

LE CONSEIL

Renouvellements de mandat Trois membres à la fin d'un premier mandat ont accepté un second mandat devant se terminer le 31 août 1980, soit
• MM. Linus Cassidy, Paul-Émile Gingras et Jacques Villeneuve.

Nominations Trois nouveaux membres ont été nommés pour un premier mandat expirant le 31 août 1980, soit
• MM. Alexandre Beaulieu, Gaétan Daoust et John C.T. Johnson en remplacement de MM. André Archambault, Léopold Garant et Lucien Perras, ce dernier ayant démissionné avant le terme de son deuxième mandat, soit le 1^{er} janvier 1976.

COMPOSITION DU CONSEIL, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Jean-M. Beauchemin	Président du CSE	Sillery	1974-1978 (1 ^{er})
Constance Middleton-Hope (vice-présidente)	Conseiller pédagogique cadre à la Commission scolaire Lakeshore	Hudson Heights	1974-1978 (1 ^{er})
Alexandre Beaulieu	Président de la Firme Alexandre Beaulieu Inc.	Québec	1976-1980 (1 ^{er})
Bernard Bonin	Sous-ministre adjoint au ministère des Affaires intergouvernementales du Gouvernement du Québec	Outremont	1974-1978 (2 ^e)
Louis Bouchard	Commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal	Montréal	1973-1977 (2 ^e)
Linus Cassidy	Directeur général adjoint à la Commission scolaire Baldwin-Cartier	Dollard des Ormeaux	1976-1980 (2 ^e)
E. Georges Cochrane	Directeur adjoint des programmes à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal	Montréal	1975-1979 (1 ^{er})
Gaétan Daoust	Doyen de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal	Montréal	1976-1980 (1 ^{er})
Thomas De Koninck	Doyen de la Faculté de philosophie de l'Université Laval	Ste-Foy	1975-1977 (1 ^{er})

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Paul-A. Fortin	Directeur général adjoint de l'administration de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)	Ste-Foy	1975-1979 (2 ^e)
Paul-Émile Gingras	Directeur du Service d'étude et de recherche du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation	Montréal	1976-1980 (2 ^e)
John C.T. Johnson	Enseignant à la Commission scolaire régionale Chateauguay Valley	Dewittville	1976-1980 (1 ^e)
Robert M. Kouri	Directeur de l'École secondaire Baron Byng (Montréal)	Montréal	1973-1977 (1 ^e)
Jeanne L. Lafrenière	Commissaire d'écoles, Membre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaire catholiques du Québec	Drummondville	1975-1979 (1 ^e)
Arthur Lermer	Professeur d'économique à Montréal l'Université Concordia		1975-1979 (2 ^e)
Jules Lord	Coordonnateur du service aux étudiants à la Commission scolaire Abitibi	La Sarre	1974-1978 (1 ^e)
Azilda Marchand	Animatrice sociale	L'Ange-Gardien	1975-1979 (2 ^e)
Jean-Guy Nadeau	Professeur de littérature à l'Université du Québec à Rimouski	Rimouski	1975-1979 (2 ^e)
Maurice Parent	Adjoint au directeur à la compagnie Aluminium du Canada	Arvida	1973-1977 (1 ^e)
Madeleine Ryan	Parent	Montréal	1974-1978 (2 ^e)
Francis W. Slingerland	Président du Comité protestant Professeur à l'Université Laval	Ste-Foy	1975*
Jean-Marie Thibault	Conseiller en administration à la Firme Consultation B.T.	Québec	1973-1977 (2 ^e)
Paul Tremblay	Président du Comité catholique. Membre du clergé	Québec	1975*

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Jacques Villeneuve	Vice-président exécutif de la Société générale de financement du Québec	Outremont	1976-1980 (2 ^e)

Membres adjoints

Pierre Martin	Sous-ministre de l'Éducation
André Rousseau	Sous-ministre associé de foi catholique
Sylvester F. White	Sous-ministre associé de foi protestante

Secrétaires conjoints

Jacques Lamarche
Raymond Paré

* Les présidents respectifs des Comités catholique et protestant sont membres d'office du Conseil.

LE COMITÉ CATHOLIQUE

Renouvellements de mandat	Deux membres à la fin d'un premier mandat ont accepté un second mandat devant se terminer le 31 août 1979, soit <ul style="list-style-type: none"> ● MM. Jean-Paul Desbiens, représentant des éducateurs scolaires; Viateur Ravary, représentant des parents.
Nominations	Trois nouveaux membres sont venus combler les vacances produites au sein du Comité pour un premier mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 août 1979: <ul style="list-style-type: none"> ● M. l'abbé Pascal Parent, représentant des autorités religieuses, en remplacement de Mgr Louis-Albert Vachon (fin de mandat); ● M. Raymond Brodeur, représentant des éducateurs scolaires, en remplacement de M. Ludger Lavoie (fin de mandat); ● Mme Fleurette Denis-Legault, représentant des parents, en remplacement de M. Gilles Fortin (fin de mandat).
Démission	Soeur Denise Lamarche, l'un des cinq représentants des éducateurs scolaires, a présenté sa démission en septembre 1977.

COMPOSITION DU COMITÉ CATHOLIQUE, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
<i>Représentants des autorités religieuses</i>			
Paul Tremblay (ptre) (Président)	Membre du clergé	Charlesbourg	1975-1978 (1 ^{er})
Lucien Beauchamp (Mgr)	Directeur de l'Office d'éducation du diocèse de Valleyfield	Salaberry-de-Valleyfield	1975-1978 (2 ^e)
Bertrand Blanchet (Mgr)	Évêque de Gaspé	Gaspé	1977-1980 (2 ^e)
Daniel Douglas (Rév.)	Animateur en pastorale catéchétique	Sherbrooke	1977-1980 (2 ^e)
Pascal Parent (ptre)	Curé de la paroisse Ste-Bernadette Soubirous	Mont-Joli	1976-1979 (1 ^{er})
<i>Représentants des parents</i>			
Antonin Boisvert	Vice-recteur aux communications à l'Université du Québec à Montréal	St-Lambert	1975-1978 (1 ^{er})
Fleurette Denis-Legault	Parent	Dorion	1976-1979 (1 ^{er})
Rita Dionne	Secrétaire de direction à la pouponnière de la Mauricie	Cap-de-la-Madeleine	1975-1978 (2 ^e)
Estelle Gobeil	Présidente de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke	La Patrie	1975-1977 (1 ^{er})
Viateur Ravary	Directeur du Service des études de la Commission des écoles catholiques de Montréal	Montréal	1976-1979 (2 ^e)
<i>Représentants des éducateurs</i>			
Raymond Brodeur	Professeur en pédagogie religieuse à l'Université Laval	St-Augustin	1976-1979 (1 ^{er})
Jean-Paul Desbiens	Directeur général du Campus Notre-Dame-de-Foy	Cap-Rouge	1976-1979 (2 ^e)
Thomas-A. Francoeur	Directeur du Département des études catholiques à l'Université McGill	Montréal	1974-1977 (1 ^{er})

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Denise Lamarche (Sr)	Animatrice en cathéchèse à l'Office d'éducation du diocèse de St-Jean	Longueuil	1975-1978 (1 ^e)
André Léveillé	Principal de l'École polyvalente Gatineau	Gatineau	1974-1977 (2 ^e)
<i>Membre adjoint</i>			
André Rousseau	Sous-ministre associé de l'Éducation		
<i>Secrétaire</i>			
<u>Paul-Émile Drolet</u>			

LE COMITÉ PROTESTANT

Renouvellements de mandat	Trois membres à la fin d'un premier mandat ont accepté un second mandat devant se terminer le 31 août 1979: <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marion Jefferies, représentant des parents; • Mlle Valerie Lord, représentant des éducateurs; • M. Arthur Boorman, représentant des éducateurs.
Nominations	Deux nouveaux membres ont été nommés pour un premier mandat expirant le 31 août 1979, soit <ul style="list-style-type: none"> • le Révérend Garth E. Bulmer, représentant des confessions protestantes, en remplacement du Révérend Robert S. Jervis Read (fin de mandat); • Mme Helena Bennett-Clark, représentant des éducateurs, en remplacement de M. Loyd F. Somerville (fin de mandat).

COMPOSITION DU COMITÉ PROTESTANT, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
<i>Représentants des confessions protestantes</i>			
Francis W. Slingerland (Président)	Professeur à l'Université Laval	Ste-Foy	1975-1978 (2 ^e)

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Garth Elliott Bulmer	Pasteur au Trinity Anglican Church	Ste-Agathe-des-Monts	1976-1979 (1 ^{er})
Paul Garnet	Professeur à l'Université Concordia	Châteauguay	1976-1978 (1 ^{er})
W. Nelson Thomson	Pasteur de l'Église de Delson St-Constant		1974-1977 (2 ^e)

Représentants des parents

Hilda Argue	Enseignante à l'école élémentaire Dorset	Baie d'Urfée	1976-1978 (1 ^{er})
Gérard Gautier	Éditeur de la revue CREDO	Brossard	1974-1977 (1 ^{er})
Marion Jefferies	Enseignant à l'école secondaire Saguenay Valley	Arvida	1976-1979 (1 ^{er})
Wallace J. Saad	Président et directeur général à l'Industrie alimentaire Humpty Dumpty	Mont-Royal	1975-1978 (1 ^{er})

Représentants des éducateurs

J. Arthur Boorman	Professeur à l'Université McGill	Beaconsfield	1976-1979 (2 ^e)
Helena Bennett-Clark	Enseignante à la Commission scolaire South Shore	Greenfield Park	1976-1979 (1 ^{er})
Alan Jones	Professeur à l'Université Bishop	Lennoxville	1974-1977 (2 ^e)
Gwen Lord	Principal à l'École secondaire Northmount	Montréal	1976-1979 (1 ^{er})
Margaret Montgomery	Ex-enseignante et ménagère	Montréal	1975-1978 (1 ^{er})
William M. Munroe	Directeur général adjoint à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal	Shawbridge	1974-1977 (2 ^e)
Frances B. Wright	Conseiller pédagogique à la Commission scolaire régionale Lakeshore	Pierrefonds	1974-1977 (1 ^{er})

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
<i>Membre adjoint</i>			
Sylvester F. White	Sous-ministre associé de l'Éducation		
<i>Secrétaire</i>			
John Lloyd Mackeen (jusqu'au 1 ^e juin 1977) <u>Harry Kuntz</u> (depuis le 1 ^e juin 1977)			

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Renouvellements de mandat Les mandats de MM. Guy Fortin et Gaétan Reid ont été renouvelés jusqu'au 31 août 1979.

Nominations Quatre nouveaux membres furent nommés pour un premier mandat devant se terminer le 31 août 1979:

- Mlle Pauline Gagnon, en remplacement de Mme Lucie Litalien (fin de mandat);
- M. Jean-Pierre Jomphe, pour combler un poste laissé vacant;
- Mlle Margaret Renaud, pour combler un poste laissé vacant;
- M. Joachim Robinson, en remplacement de M. André Roy (fin de mandat).

Démission M. René Saucier a présenté sa démission le 12 décembre 1976.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Jeanne L. Lafrenière (Présidente)	Commissaire à la Commission scolaire de Drummondville Membre du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et parent	Drummondville	1976-1977 (2 ^e)
Guy Fortin (Vice-président conjoint)	Directeur général adjoint de la Commission scolaire de Jonquière	Jonquière	1976-1979 (2 ^e)

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Patrice Turcotte (Vice-président conjoint)	Directeur du programme de formation des maîtres à l'élémentaire et professeur à l'Université Laval	Québec	1975-1978 (1 ^e)
Matthew Craig	Principal à l'École Edward VII	Verdun	1975-1978 (2 ^e)
Michèle T. DeGuire	Parent Ingénieur-conseil	Ville Mont-Royal	1975-1978 (1 ^e)
Madeleine Dubuc	Parent	Brossard	1975-1978 (1 ^e)
Pauline Gagnon	Enseignante à la maternelle de l'École Cardinal-Roy, Commission scolaire de Trois-Rivières	Trois-Rivières	1976-1979 (1 ^e)
Jean-Pierre Jomphe	Directeur général adjoint de la Commission scolaire de Sept-Îles	Sept-Îles	1976-1979 (1 ^e)
Robert Allan Lavers	Professeur à l'Université McGill	Hemmingford	1975-1978 (2 ^e)
Lucie Perrier	Consultante en éducation	Laval	1974-1977 (2 ^e)
Gaétan Reid	Coordonnateur de l'enseignement aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage à la Commissions scolaire régionale Lanaudière	Joliette	1976-1979 (2 ^e)
Margaret Renaud	Principale adjointe à Wilder Penfield School, Commission scolaire Baldwin-Cartier	Pointe-Claire	1976-1979 (1 ^e)
Joachim Robinson	Enseignant à l'École Ste-Agnès, Commission scolaire La Neigette	Rimouski	1976-1979(1 ^e)
René Saucier	Principal à l'École Champagnat	Montréal	1975-1978 (2 ^e)
Madeleine G. St-Amour	Enseignante à la maternelle Irving Bregman Memorial School, Commission scolaire de Laval	Montréal	1976-1979 (2 ^e)

Coordonnateur

Michel Gagné

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Nominations Quatre nouveaux membres ont été nommés pour un premier mandat devant se terminer le 31 août 1979:

- M. Gilles Bibeau pour combler un poste laissé vacant; M. Bibeau a ensuite démissionné en avril 1977;
- M. Roger Ferragne pour combler un poste laissé vacant;
- M. Gilles Paquet, en remplacement de M. Philippe Paré (fin de mandat);
- M. l'abbé Bernard Proulx, en remplacement de M. René Gonzalez (fin de mandat).

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Madeleine Ryan (Présidente)	Parent	Montréal	1976-1977 (4 ^e)
Pierre-Paul Asselin (Vice-président)	Responsable de l'information et de la planification au Collège de Jonquière	Jonquière	1975-1978 (1 ^{er})
Gilles Bibeau	Professeur de langues à l'Université de Montréal	Boucherville	1976-1979 (1 ^{er})
Roger Ferragne	Directeur général des relations industrielles, Pâtes et papiers à la Consolidated-Bathurst Ltée	Montréal	1976-1979 (1 ^{er})
Joan Fitzpatrick	Conseiller pédagogique pour l'enseignement en milieux défavorisés à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal	Westmount	1975-1978 (1 ^{er})
Gisèle Harrisson	Parent	Matane	1975-1978 (1 ^{er})
John Jared	Principal de l'École secondaire John-Rennie	Pointe-Claire	1975-1978 (1 ^{er})
Joan Lafontaine	Commissaire à la C.S.R. de Chambly	St-Lambert	1974-1977 (1 ^{er})
Marcel Lavoie	Coordonnateur des Services d'orthopédagogie à la C.S.R. Youville	Châteauguay	1975-1978 (1 ^{er})

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Robert Miller	Professeur à l'École secondaire Massey-Vanier	Cowansville	1975-1978 (1 ^e)
Gilles Paquet	Coordonnateur de la Consultation à la vie étudiante à la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer	Laval	1976-1979 (1 ^e)
Bernard Proulx	Directeur de la vie étudiante au Séminaire St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	1976-1979 (1 ^e)
Réjean Simard	Directeur général de la Commission scolaire de Port-Alfred	Port-Alfred	1975-1978 (1 ^e)
Gérard Tousignant	Directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Estrie	Sherbrooke	1975-1978 (1 ^e)
Paul-Henri Tremblay	Professeur à la Polyvalente de Jonquière	Kénogami	1974-1977 (1 ^e)

Coordonnateur

Jean-Pierre Lamoureux

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Renouvellement de mandat Le mandat de Mme Lyse C. Côté a été renouvelé jusqu'au 31 août 1979.

Nominations Trois nouveaux membres ont été nommés pour un premier mandat devant expirer le 31 août 1979:

- M. Jacques Bachand, en remplacement de M. James W. Whitelaw (fin de mandat);
- M. André E. Leblanc, en remplacement de M. Guy Jalbert (fin de mandat);
- M. Pierre Legault, en remplacement de M. Roger Langlois. En application de l'article 27a de la Loi du Conseil, M. Legault a perdu sa qualité de membre en février 1977 après s'être absenté de quatre séances consécutives.

Démission M. Marcel Gagnon a présenté sa démission le 14 juin 1977.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Azilda Marchand (Présidente)	Animatrice sociale	L'Ange-Gardien	1976-1977 (3 ^e)
Sylvio Lebrun (Vice-président)	Responsable du service psychologie-orientation au Cégep de Sherbrooke	Sherbrooke	1974-1977 (1 ^e)
Jacques Bachand	Doyen des études de 1 ^e cycle à l'Université du Québec à Chicoutimi	Chicoutimi	1976-1979 (1 ^e)
André J. Bérard	Chef de service à la Compagnie Northern Electric Ltée	Montréal	1976-1978 (1 ^e)
Lyse C. Côté	Animatrice sociale	Longueuil	1976-1979 (2 ^e)
Simone Ferland (Sr)	Aide pédagogique individuelle au Cégep Bourgchemin, Campus St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	1975-1978 (1 ^e)
Marcel Gagnon	Conseiller en enseignement professionnel au Collège d'Alma du Cégep régional Saguenay/Lac St-Jean	Alma	1975-1978 (1 ^e)
Pierre Imbeau	Directeur des services pédagogiques au Cégep Lionel-Groulx	Pierrefonds	1975-1978 (1 ^e)
Jacques Laforest	Directeur général du Collège Laflèche	Trois-Rivières	1975-1978 (2 ^e)
L.-Gonzague Langlois	Directeur général de l'Association des Mines de Métaux Inc.	Ste-Foy	1975-1978 (2 ^e)
André E. Le Blanc	Coordonnateur au Collège Champlain	St-Lambert	1976-1979
Pierre Legault	Directeur de la programmation à Cable Vision Nationale Ltée	Montréal	1976-1979 (1 ^e)
Raymonde Marinier	Professeur agrégé à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal	Montréal	1975-1978 (1 ^e)
Lise Riopelle	Chef du Département des techniques infirmières au Cégep du Vieux-Montréal	Ville d'Anjou	1974-1977 (1 ^e)

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
William Young	Coordonnateur des services à la communauté au Centre d'éducation permanente du Cégep Dawson	Hudson Heights	1975-1978 (2 ^e)
<i>Coordonnateur</i>			
Ginette Renaud			

LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nominations

Cinq nouveaux membres ont été nommés pour un premier mandat devant se terminer le 31 août 1979:

- M. Errol Fréchette, en remplacement de Mme Pauline Leclerc (fin de mandat);
- Mme Jocelyne Pellerin-Massicotte, en remplacement de M. Gilles Lamontagne (fin de mandat);
- Mme Francine McKenzie, en remplacement de M. Yves-Aubert Côté (fin de mandat);
- M. Claude Quiviger, pour combler un poste laissé vacant;
- Mme Line Ross, en remplacement de Mme Norma Salem Babikian (fin de mandat).

M. Manuel G. Batshaw a été également nommé pour compléter le mandat de M. Ghislain Dufour, membre démissionnaire, devant se terminer le 31 août 1978.

Vacances

Trois postes sont devenus vacants au cours de l'année:

- ceux de MM. Roger Lafleur (18 février 1977) et Armand Maranda (3 décembre 1976), par suite de quatre absences consécutives;
- celui de M. Claude Mercier qui a présenté sa démission le 4 mai 1977.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^e ou 2 ^e mandat)
Paul-Émile Gingras (Président)	Directeur du service d'étude et de recherche au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation	Montréal	1976-1977 (3 ^e)
René J.-A. Lévesque (Vice-président)	Doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal	Montréal	1975-1978 (2 ^e)
Manuel G. Batshaw	Directeur exécutif des Services communautaires juifs de Montréal	Montréal	1976-1978 (1 ^e)
Benoît Daigle	Vice-doyen de la famille des sciences sociales et de l'administration à l'Université du Québec à Trois-Rivières	Trois-Rivières	1975-1978 (1 ^e)
Errol Fréchette	Directeur exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec	Montréal	1976-1979 (1 ^e)
Roger Lafleur	Directeur général du Cégep Ahuntsic	Montréal	1976-1979 (1 ^e)
Armand Maranda	Vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes à l'Université Laval	Québec	1974-1977 (2 ^e)
Jocelyne P. Massicotte	Étudiante à l'Université du Québec à Rimouski	Rimouski	1976-1979 (1 ^e)
Francine McKenzie	Directrice du programme Connaissance de l'homme et du milieu à Télé-université, Université du Québec	Québec	1976-1979 (1 ^e)
Claude Mercier	Vice-président du personnel à l'Impérial Tobacco	Montréal	1975-1978 (1 ^e)
Michel Plourde	Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal	Montréal	1975-1978 (1 ^e)
Claude Quiviger	Directeur général du Centre Mariebourg	Montréal	1976-1979 (1 ^e)
Lise Ross	Professeur au Département de journalisme et d'information de l'Université Laval	St-Apollinaire	1976-1979 (1 ^e)

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Marcel Sénéchal	Directeur des Services pédagogiques du Cégep de Limoilou	Québec	1975-1978 (1 ^{er})
Antoine Sirois	Vice-doyen de la Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke	Sherbrooke	1975-1978 (1 ^{er})
<i>Coordonnateur</i>			
René E. Pelletier			

LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Renouvellement de mandat M. Marcel Landry a accepté le renouvellement de son mandat jusqu'au 31 août 1979.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES, ANNÉE 1976-1977

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Thomas De Koninck (Président)	Doyen de la Faculté de philosophie de l'Université Laval	Ste-Foy	1976-1977 (2 ^e)
Madeleine Blais (Vice-présidente)	Chargée de recherche à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	Sherbrooke	1975-1978 (1 ^{er})
Anne Adams	Fonctionnaire au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration	Montréal	1975-1978 (1 ^{er})
Jean-Claude Blanchette	Adjoint au directeur du Service éducation et information de l'Union des producteurs agricoles	Brossard	1975-1978 (1 ^{er})
J.-Pierre Brunet	Professeur à l'Université Concordia	Dollard-des-Ormeaux	1975-1978 (1 ^{er})
Léo Cormier	Conseiller-cadre aux groupes communautaires au Centre des services sociaux de Montréal	Montréal	1974-1977 (2 ^e)
Guy d'Anjou	Avocat et courtier d'assurances	Mont-Joli	1974-1977 (2 ^e)

Nom	Fonction	Lieu de résidence	Durée du mandat (1 ^{er} ou 2 ^e mandat)
Inès Éthier	Conseiller en réadaptation à la Fédération des loisirs et sports pour handicapés	Montréal	1975-1978 (1 ^{er})
Guy Gaudreault	Étudiant à l'Université Laval	Charlesbourg	1975-1978 (1 ^{er})
Erich Knitel	Ingénieur à la Ville de Montréal	Chomedey	1974-1977 (1 ^{er})
Marcel Landry	Directeur de service à la Direction générale de la mise en valeur des ressources humaines au ministère de la Fonction publique	Neufchâtel	1976-1979 (2 ^e)
Magella Lavoie	Président du Chantier coopératif de Ferland-Boileau	Ferland	1975-1978 (1 ^{er})
Georges Picard	Directeur adjoint du Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal	Montréal	1974-1977 (2 ^e)
Aline Pitre	Maîtresse de maison	Hauterive	1975-1978 (1 ^{er})

Coordonnateur

Bernard Audet

RÉPARTITION DES MEMBRES DES ORGANISMES DU CSE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE

Région Organisme	Bas St-Laurent	Gaspésie	Saguenay	Lac-Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte-Nord	TOTAL
Conseil	1	1	7	1			13			1		24
CC	2		3	1	2	6		1				15
CP			2		2	11						15
CEE	1	1	1	2		9				1		15
CES	1	3				1	10					15
CEC		2	1	1	1	10						15
CEU	1		4	1	1	8						15
CEA	1	1	3		1	7				1		14
TOTAL	7	8	21	6	8	74	1	1	2	128*		

* Le nombre réel de membres est de cent vingt-et-un et non de cent vingt-huit, les présidents des comités et des commissions apparaissant deux fois dans ce tableau, soit comme membres du Conseil, puis comme membres du groupe dont ils sont présidents.

N'Apparaissent pas ici trois sous-ministres, membres adjoints d'office du Conseil.

LE SECRÉTARIAT

L'organigramme administratif du secrétariat du Conseil prévoyait pour l'année 1976-1977 trente-cinq (35) postes.

Cadres supérieurs	5
Adjoints aux cadres supérieurs	3
Professionnels	10
Technicien	1
Employés de bureau	15
Occasionnel	1
TOTAL	35

Au 31 août 1977, deux (2) postes d'agents de recherche étaient vacants mais on prévoit combler ces vacances dès le début de l'automne 1977.

Répartition du personnel du secrétariat

I — Direction

Président et directeur général	Jean-M. Beauchemin
Vice-présidente et directeur général adjoint	Constance Middleton-Hope
Conseiller à la direction	Kenneth Annett
Directeur de la gestion et du fonctionnement	Jean-R. Deronzier
Directeur des communications	Bernard Dagenais
Directeur de la recherche	Claude Fortier

II — Secrétariat

Secrétaire conjoint du Conseil	Jacques Lamarche
Secrétaire conjoint du Conseil	Raymond Paré
Secrétaire du Comité catholique	Paul-Émile Drolet
Secrétaire du Comité protestant	John Lloyd MacKeen (jusqu'au 1 ^{er} juin 1977) Harry Kuntz (depuis le 1 ^{er} juin 1977)
Coordonnateur de la Commission de l'enseignement élémentaire	Michel Gagné
Coordonnateur de la Commission de l'enseignement secondaire	Jean-Pierre Lamoureux
Coordonnateur de la Commission de l'enseignement collégial	Ginette Renaud
Coordonnateur de la Commission de l'enseignement supérieur	René E. Pelletier
Coordonnateur de la Commission de l'éducation des adultes	Bernard Audet

III — Recherche et traduction

Agent de recherche	Jean Durand
Agent de recherche	Guy Mallette
Agent de recherche	Francine Hallé (jusqu'au 30 novembre 1976)
Traducteur	Elizabeth MacKenzie

VI — Gestion

Gestionnaire	Octavine Hudon
--------------	----------------

V — Personnel de bureau

Agent de bureau	Romulus Lebel
Agent de bureau	Robert Pelchat

Secrétaire principale	Louise Tremblay
Secrétaire	Denise Angers
Secrétaire	Régine Chénier
Secrétaire	Nancy Clairet
Secrétaire	Lucille Gagnon
Secrétaire	Élisabeth Paré
Secrétaire	Nicole Pelchat
Secrétaire	Pauline Picard
Sténographe	Pierrette Côté
Sténographe	Jeannette Gosselin
Sténographe	Line Lachance
Sténographe	Lorraine Martel
Sténographe	Michelle Turcotte

— IV —
BUDGET

Crédits autorisés pour l'année financière se terminant le 31 mars 1977

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

	No	Titre
Ministère	350	Éducation
Programme	04	Conseil supérieur de l'éducation
Élément		

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LE PROGRAMME 1975/76 (\$ 000)

SUPER-CATÉGORIES, CATÉGORIES ET PRÊTS	Éléments				TOTAL
	No	Consultat. & avis	Communi- cations	Règl. & Approb.	
1 FONCTIONNEMENT					
01 Traitements	199,1	8,1	86,5	190,0	502,5
02 Autres rémunérations	—	—	—	7,8	6,0
03 Communications	23,7	27,7	13,2	23,6	83,2
04 Services	358,8	—	134,0	2,5	347,8
05 Entretien	—	—	—	0,2	0,2
06 Loyers	0,3	11,4	0,2	11,4	22,0
07 Fournitures	—	4,8	—	5,6	9,9
08 Matériel					10,4
09 Immobilisations					
11 Autres dépenses	—	—	—	1,1	1,0
12 Service de la dette					1,1
1 SOUS-TOTAL	581,9	52,0	233,9	242,2	972,6
2 CAPITAL					
01 Traitements					
02 Contrib. pensions					
03 Communications					
04 Services					
06 Loyers					
07 Fournitures					
08 Matériel				5,3	5,0
09 Immobilisations					5,3

11 Autres dépenses						
2 SOUS-TOTAL			5,3	5,0	5,3	
3 TRANSFERT						
10 Transfert						
4 PRÊTS ET AVANCES						
16 Prêts et avances						
TOTAL	581,9	52,0	233,9	247,5	977,6	1 115,3
EMPLOYÉS PERMANENTS					31	31
EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL					1	1
TOTAL (hommes/année)					32	32

Crédits demandés pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

	No	Titre	
Ministère	01	Administration générale	
Élément	03	Consultation	
Activité	01	Conseil supérieur de l'éducation	

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LE PROGRAMME 1977/78 (\$ 000)

SUPER-CATÉGORIES, CATÉGORIES ET PRÊTS	01	02	03 PROJETS	04	TOTAL
	Consultat. & avis	Communi- cations	Régl. & Approb.	Direction & secr.	
1 FONCTIONNEMENT					
01 Traitements	358,9	59,4	84,2	169,1	671,6
02 Autres rémunérations	—	—	—	8,3	8,3
03 Communications	39,4	28,8	14,6	26,2	109,0
04 Services	436,0		146,0	2,5	484,5
05 Entretien				0,2	0,2
06 Loyers	0,3	11,8	0,3	11,8	24,2
07 Fournitures		5,0		5,8	10,8

11 Autres dépenses				1,1	1,1
12 Service de la dette					
1 SOUS-TOTAL	834,6	105,0	245,1	225,0	1 409,7
2 CAPITAL					
01 Traitements					
02 Contrib. pensions					
03 Communications					
04 Services					
06 Loyers					
07 Fournitures					
08 Matériel				5,5	5,5
09 Immobilisations					
11 Autres dépenses					
2 SOUS-TOTAL				5,5	5,5
3 TRANSFERT					
10 Transfert					
4 PRÊTS ET AVANCES					
16 Prêts et avances					
TOTAL	834,6	105,0	245,1	230,5	1 415,2
EMPLOYÉS PERMANENTS	19	3	4	8	34
EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL	—	—	—	1	1
TOTAL (hommes/année)	19	3	4	9	35

Super-catégories et catégories	1977-78	1976-77
	(\$'000)	
<i>Fonctionnement</i>		
1. Traitements	671,6	483,7
2. Autres rémunérations	8,3	7,8
3. Communications	109,0	88,2
4. Services	584,5	495,3
5. Entretien	0,2	0,2
6. Loyers	24,2	23,3
7. Fournitures	10,8	10,4
11. Autres dépenses	1,1	1,1
	1 409,7	1 110,0
<i>Capital</i>		
8. Équipement	5,5	5,3
	1 415,2	1 115,3
Employés permanents	34	31
Employés à temps partiel	1	1
Total (hommes-années)	35	32

**S.R. 1964, c. 234****Loi du Conseil supérieur de l'éducation**

**ENTRÉE EN VIGUEUR PAR
PROCLAMATION 13/5/64**

Préambule.

ATTENDU que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité;

Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants;

Attendu que les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins;

Attendu qu'il importe d'instituer, suivant ces principes, pour collaborer avec le ministre de l'éducation, un Conseil supérieur de l'éducation, auquel seront adjoints un comité catholique, un comité protestant et des commissions chargées de faire à ce Conseil des suggestions relativement à divers secteurs de l'enseignement.

Conseil.

1. Un organisme, ci-après appelé « Conseil », est institué sous le nom de « Conseil supérieur de l'éducation ».

Membres

2. Le Conseil est composé de vingt-quatre membres. Au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre doivent être de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante.

R.S. 1964, c. 234**Superior Council of Education Act**

**BROUGHT INTO FORCE BY
PROCLAMATION 13/5/64**

WHEREAS every child is entitled to the **Preamble**, advantage of a system of education conducive to the full development of his personality;

Whereas parents have the right to choose the institutions which, according to their convictions, ensure the greatest respect for the rights of their children;

Whereas persons and groups are entitled to establish autonomous educational institutions and, subject to the requirements of the common welfare, to avail themselves of the administrative and financial means necessary for the pursuit of their ends;

Whereas it is expedient to establish, in accordance with these principles, to collaborate with the Minister of Education, a Superior Council of Education with which shall be associated a Catholic committee, a Protestant committee, and boards to make suggestions to such Council respecting various branches of education.

1. A body, hereinafter called the **Council**, "Council", is established under the name of the "Superior Council of Education".

2. The Council shall consist of twenty-four members. At least sixteen shall be Catholics, at least four shall be Protestants and at least one shall be neither Catholic nor Protestant.

Inéligibilité.	<p>3. Les membres de l'Assemblée nationale ainsi que les personnes qui ne résident pas dans la province de Québec ne peuvent être membres du conseil, de ses comités et commissions. 1967/68, Chapitre 9, Article 79. 1969, Chapitre 66, Article 1.</p>	<p>3. Members of the National Assembly as well as persons who do not reside in the province of Québec shall not be members of the Council, its committees or its commissions. 1967/68, Chapter 9, Section 79. 1969, Chapter 66, Section 1.</p>
Nominations par gouvernement.	<p>4. Vingt-deux membres du Conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil après consultation des autorités religieuses et des associations ou organisations les plus représentatives des parents, des enseignants, des administrateurs scolaires et des groupes socio-économiques.</p>	<p>4. Twenty-two members of the Council shall be appointed by the Lieutenant-Governor in Council, after consultation with the religious authorities and the associations or bodies most representative of the parents, teachers, school board members and socio-economic groups.</p>
Durée d'office.	<p>5. Ces membres sont nommés pour un mandat de quatre ans, sauf les premiers qui sont nommés cinq pour un an, cinq pour deux ans, six pour trois ans et six pour quatre ans.</p>	<p>5. Such members shall be appointed for a term of four years, except the first who shall be appointed, five for one year, five for two years, six for three years and six for four years.</p>
Vacances.	<p>Toute vacance est comblée pour le reste du mandat du membre à remplacer.</p>	<p>Any vacancy shall be filled for the remainder of the term of the member to be replaced.</p>
Limitation.	<p>Dans tous les cas le mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.</p>	<p>In no case shall the mandate be renewable consecutively more than once.</p>
Membres ex-officio.	<p>6. Le président de chacun des deux comités du Conseil est d'office membre du Conseil.</p>	<p>6. The chairman of each of the two Ex officio committees of the Council shall be ex officio a member of the Council.</p>
Idem.	<p>7. Le sous-ministre de l'éducation et les sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais n'ont pas droit de vote.</p>	<p>7. The Deputy Minister of Education and the associate deputy ministers shall be ex officio associate members of the Council, but shall not be entitled to vote.</p>
Renseignements.	<p>Ils doivent transmettre au Conseil, à ses comités et commissions les renseignements disponibles que ceux-ci requièrent.</p>	<p>They shall supply the Council and its committees and commissions with such available information as the latter require.</p>
Président et vice-président.	<p>8. Le lieutenant-gouverneur en conseil désigne, parmi les membres du Conseil, un président et un vice-président, l'un de foi catholique et l'autre de foi protestante.</p>	<p>8. The Lieutenant-Governor in Council shall appoint from among the members of the Council a president and a vice-president, one a Catholic and the other a Protestant.</p>
Fonctions.	<p>L'un et l'autre doivent consacrer à leurs fonctions au moins la moitié de leur temps.</p>	<p>They shall both devote at least one-half of their time to their duties.</p>

Devoirs du Conseil.	<p>9. Le Conseil doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) donner son avis au ministre de l'éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre; b) donner son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui défère; c) transmettre au ministre, qui le communique à la Législature, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation. 	Duties of Council.
Pouvoirs du Conseil.	<p>10. Le Conseil peut:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation; b) soumettre au ministre des recommandations sur toute question concernant l'éducation; c) faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins; d) édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. 1969, Chapitre 66, Article 2. 	Powers of Council.
Séances.	<p>11. Le Conseil peut tenir ses séances à tout endroit de la province.</p> <p>Il doit se réunir au moins une fois par mois.</p>	Meetings.
Idem.		Idem.
Services gratuits.	<p>12. Les membres du Conseil et ceux de ses comités et commissions ne reçoivent aucun traitement. Ils sont indemnisés de ce qu'il leur coûte pour assister aux assemblées et reçoivent une allocation de présence fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil.</p> <p>Le président et le vice-président reçoivent un traitement fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.</p>	Members serve gratuitously.
Traitem-ment du président, etc.		Salaries of president.
Secré-taires con-joints, etc.	<p>13. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme au Conseil, conformément à la Loi de la fonction publique, deux secrétaires conjoints ainsi que les autres fonctionnaires et employés nécessaires à ses travaux.</p> <p>Les secrétaires sont nommés sur recommandation du Conseil. 1965, Chapitre 14, Article 81.</p>	Joint secre-taries, etc.
Nomina-tion.		Appointment.

Secré-tariat.	14. Le Conseil et ses comités et commissions ont leur secrétariat en la cité de Québec.	14. The Council and its committees and commissions shall have their secretarial office in the city of Quebec.
Devoirs des secrétariats.	Les secrétaires doivent:	The secretaries shall:
	1° insérer, dans un registre, les procès-verbaux des sessions de leur Conseil, comité ou commission;	1° keep in a register a record of the proceedings of their Council, committee or commission;
	2° à la demande d'un membre, insérer au procès-verbal tous avis ou recommandations minoritaires;	2° at the request of a member, insert in the minutes any minority opinion or recommendation;
	3° communiquer à leur Conseil, comité ou commission toutes les requêtes ou suggestions qui leur sont adressées, tous les documents qui leur sont remis ainsi que tout ce qui vient à leur connaissance des sujets qui sont de sa juridiction;	3° report to their Council, committee or commission all applications or suggestions made to them, all documents coming into their hands and matters within their knowledge, which are within its jurisdiction;
	4° conserver le registre des délibérations, leur correspondance et tous les documents en leur possession, dans les locaux mis à leur disposition.	4° keep the record of proceedings, their correspondence and all documents in their possession, in the premises placed at their disposal.
Comités.	35. Un comité catholique et un comité protestant du Conseil, composés chacun de quinze membres, sont institués.	15. A Catholic committee and a Protestant committee of the Council, each consisting of fifteen members, are established.
Comité catholique.	16. Le comité catholique est composé d'un nombre égal de représentants des autorités religieuses catholiques, des parents et des éducateurs.	16. The Catholic committee shall consist of an equal number of representatives of the Catholic religious authorities, parents and teachers.
Nominations.	Les représentants des autorités religieuses sont nommés par l'assemblée des évêques catholiques de la province. Les autres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du Conseil qui consulte au préalable les associations ou organisations les plus représentatives de parents et d'éducateurs et obtient l'agrément de l'assemblée des évêques. La recommandation du Conseil doit y avoir été agréée par la majorité de ses membres de foi catholique.	The representatives of the religious authorities shall be appointed by the assembly of the Catholic bishops of the province. The others shall be appointed by the Lieutenant-Governor in Council on the recommendation of the Council which shall first consult the associations or organizations most representative of parents and teachers and obtain the assents of the assembly of bishops. Such recommendation must have been agreed to in the Council by the majority of the Catholic members thereof.
Comité protestant.	17. Le comité protestant est composé de représentants des confessions protestantes, des parents et des éducateurs.	17. The Protestant committee shall consist of representatives of the Protestant denominations, parents and teachers.
Nominations.	Ces représentants sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la recommandation du Conseil qui consulte au préalable les associations ou organisations les plus représentatives des confessions protestantes, des parents et des édu-	Such representatives shall be appointed by the Lieutenant-Governor in Council on the recommendation of the Council which shall first consult the associations or organizations most representative of the Protestant denominations, parents

cateurs. La recommandation du Conseil doit y avoir été agréée par la majorité de ses membres de foi protestante.

and teachers. Such recommendation must have been agreed to in the Council by the majority of the Protestant members thereof.

Durée d'office.

18. Les membres de ces comités sont nommés pour un mandat de trois ans. Cependant, cinq des premiers membres de chacun de ces comités ont un mandat de quatre ans et cinq autres un mandat de cinq ans. Ces membres sont désignés par le sort s'ils ne l'ont été lors de leur nomination.

18. The members of such committees shall be appointed for a term of three years. Nevertheless five of the first members of each of such committees shall hold office for four years and five others for five years. Such members, if not designated when appointed, shall be designated by lot.

Term of office.

Vacances.

Toute vacance à l'un de ces comités est comblée pour le reste du mandat du membre à remplacer.

Any vacancy in either of such committees shall be filled for the remainder of the term of office of the member to be replaced.

Vacancies.

Limitation.

Dans tous les cas le mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

In no case an appointment be renewed consecutively more than once.

Limitation.

Présence du sous-ministre aux séances.

19. Le sous-ministre de l'éducation peut assister à toute séance de chacun des comités catholique et protestant sur invitation de son président ou à la demande du ministre.

19. The deputy minister of Education may attend any meeting of either the Catholic or the Protestant committees upon the invitation of its chairman or at the request of the Minister.

Deputy minister may attend meetings.

Membres adjoints ex officio.

Les sous-ministres associés sont d'officce membres adjoints du comité catholique et protestant, selon le cas.

The associate deputy ministers shall be *ex officio* associate members of the Catholic or Protestant committee, as the case may be.

Associate deputy ministers.

Pas de vote.

Ni le sous-ministre ni les sous-ministres associés n'ont le droit de vote.

Neither the deputy minister nor the associate deputy ministers shall have the right to vote.

No right to vote.

Président.

20. Chacun des comités nomme son président parmi ses membres.

20. Each committee shall appoint one of its members as its chairman.

Chairman.

Secrétaire.

21. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme à chacun de ces comités, conformément à la Loi de la fonction publique et à la recommandation du comité, un secrétaire qui consacre tout son temps à sa fonction. 1965, Chapitre 14, Article 81.

21. The Lieutenant-Governor in Council shall appoint to each of such committees, in accordance with the Civil Service Act and the committee's recommendation, a secretary who shall devote all his time to his duties. 1965, Chapter 14, Section 81.

Secretary.

Devoirs des comités.

22. Ces comités sont chargés:

22. It shall be the duty of such committees:

Duties of committees.

a) de faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement confessionnelles comme catholiques ou protestantes, selon le cas, et pour assurer leur caractère confessionnel;

(a) to make regulations to recognize confessional educational institutions as either Catholic or Protestant, as the case may be, and to ensure their confessional character;

b) de reconnaître comme catholiques ou protestantes, selon le cas, les institutions d'enseignement confessionnelles et de révoquer au besoin cette reconnaissance;

c) de faire des règlements concernant l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux et moral et le service religieux dans les institutions d'enseignement reconnues comme catholiques ou protestantes, selon le cas;

d) de faire des règlements sur la qualification, au point de vue religieux et moral, du personnel dirigeant et enseignant dans ces institutions d'enseignement;

e) d'approuver, au point de vue religieux et moral, les programmes, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans ces institutions d'enseignement;

f) d'approuver, pour l'enseignement religieux catholique ou protestant, selon le cas, les programmes, les manuels, et le matériel didactique et de faire des règlements sur la qualification des professeurs chargés de cet enseignement dans les écoles autres que les écoles reconnues comme catholiques ou protestantes;

g) de faire au Conseil ou au ministre des recommandations sur toute question de leur compétence.

Les règlements faits en vertu du présent article entrent en vigueur après leur approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil. Avis de cette approbation est publié sans délai dans la *Gazette officielle du Québec*.

Règle-
ments.

Pouvoirs
des
comités.

23. Ces comités peuvent:

a) recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence;

b) faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;

c) édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

(b) to recognize confessional educational institutions as either Catholic or Protestant, as the case may be, and to revoke such recognition when necessary;

(c) to make regulation respecting Christian education, religious and moral instruction and religious service in the educational institutions recognized as Catholic or Protestant, as the case may be;

(d) to make regulations respecting the qualification, from the point of view of religion and morals, of the managing and teaching staff in such educational institutions;

(e) to approve, from the point of view of religion and morals, the curricula, textbooks and teaching material in such educational institutions;

(f) to approve, for religious instruction, Catholic or Protestant, as the case may be, the curricula, text-books, and teaching material and to make regulations respecting the qualification of the teachers having charge of such instruction in schools other than those recognized as Catholic or Protestant;

(g) to make recommendations to the Council or to the Minister respecting any matter within their competence.

The regulations made under this section shall come into force after approval by the Lieutenant-Governor in Council. Notice of such aproval shall be published forthwith in the *Québec Official Gazette*.

Regula-
tions.

Powers of
com-
mittees.

23. Such committees may:

(a) receive and hear the requests and suggestions of associations and institutions and of any person respecting any matter within their competence;

(b) cause to be carried out such studies and research as they deem necessary or useful for the pursuit of their objects;

(c) make for their internal management regulations which shall be subject to the approval of the Lieutenant-Governor in Council.

Commissions instituées.	24. Une commission de l'enseignement élémentaire, une commission de l'enseignement secondaire, une commission de l'enseignement collégial, une commission de l'enseignement supérieur et une commission de l'éducation des adultes sont instituées au Conseil.	24. A Commission of Elementary Education, a Commission of Secondary Education, a Commission of College Education, a Commission of Higher Education and a Commission of Adult Education are established in the Council.	Commissions established.
Composition.	Chacune d'elles est composée de neuf à quinze membres, y compris le président.	Each shall consist of nine to fifteen members, including the chairman.	Composition.
Devoirs.	Elles sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier. 1969, Chapitre 66, Article 3.	Such commissions shall make suggestions to the Council with reference to their respective branches. 1969, Chapter 66, section 3.	Duties.
Nominations.	25. Les membres de ces commissions sont nommés, pour un mandat de trois ans, par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement.	25. The members of such commissions shall be appointed, for a term of three years, by the Council after consultation with the institutions and bodies interested in the branch of education concerned. Their term of office shall be renewable consecutively once only.	Appointment, etc., of members.
Mandat des premiers membres.	Le mandat d'un tiers des premiers membres de chaque commission est de quatre ans et celui d'un autre tiers est de cinq ans.	The term of office of one-third of the first members of each commission shall be four years and that of another third shall be five years.	First members.
Vacances.	Toute vacance à l'une de ces commissions est comblée pour le reste du mandat du membre à remplacer.	Any vacancy on such commissions shall be filled for the remainder of the term of office of the member to be replaced.	Vacancies.
Président.	26. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne pour agir comme président de chacune de ces commissions.	26. The Council shall appoint from among its members a person to act as chairman of each such commission.	Chairman.
Mandats.	26a. Tout mandat prévu aux articles 5, 18 et 25 prend fin le 31 août de l'année au cours de laquelle il devrait se terminer. 1969, Chapitre 66, Article 4.	26a. Every term of office contemplated in sections 5, 18 and 25 shall end on the 31 st of August in the year during which it is to terminate. 1969, Chapter 66, Section 4.	Terms of office.
Réunions.	27. Les comités et commissions du Conseil se réunissent au moins quatre fois par année et peuvent siéger en tout endroit dans la province.	27. The Committees and commissions of the Council shall meet at least four a year and may sit at any place in the province.	Meetings.
Vacance.	27a. La charge d'un membre du Conseil, d'un comité ou d'une commission devient vacante si le membre décède, cesse d'avoir les qualités requises, refuse de l'accepter, démissionne par écrit, ou n'assiste pas à quatre séances	27a. The office of member of the Council, of a committee or of a commission shall become vacant if the member dies, ceases to be qualified, refuses to accept it, resigns in writing or does not attend four consecutive sittings of the bo-	Vacancy of office.

consécutives de l'organisme dont il est membre. 1969, Chapitre 66, Article 5.

Régle-
mentation
préparée
par le
ministre.

23. Le ministre de l'éducation est tenu de préparer et de soumettre à l'examen du Conseil, avant leur approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, les règlements qui doivent régir les matières suivantes:

a) la classification et la nomenclature des écoles et autres institutions d'enseignement et des diplômes décernés par elles;

b) sous réserve des attributions des comités visés à l'article 22, les programmes d'études, les examens, les diplômes, les brevets d'enseignement et la qualification du personnel pédagogique, pour tous les enseignements, sauf les enseignements qui conduisent à un grade universitaire et les enseignements privés qui ne conduisent pas à un diplôme décerné sous l'autorité du ministre;

c) la coordination de l'enseignement à tous les degrés;

d) les normes de répartition territoriale et d'aménagement des établissements éducatifs administrés ou subventionnés par la province.

Les règlements faits en vertu du présent article entrent en vigueur après leur approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, à la date de leur publication dans la *Gazette officielle du Québec* ou à toute autre date ultérieure qui y est fixée. 1969, Chapitre 66, Article 6.

Les règlements visés aux paragraphes a, b et c s'appliquent à toutes écoles et institutions d'enseignement relevant d'un ministère nonobstant toute disposition législative inconciliable.

Approba-
tion et
publica-
tion.

Appli-
cation.

dy of which he is a member. 1969, Chapter 66, Section 5.

28. The Minister of Education shall prepare and submit to the Council for examination, before they are approved by the Lieutenant-Governor in Council, the regulations that are to govern the following matters:

(a) the classification and nomenclature of schools and other educational institutions, and of the diplomas conferred by them;

(b) subject to the powers of the committees contemplated in section 22, the curricula, the examinations, the diplomas, the teaching certificates and the qualification of the teaching personnels, for all subjects, except subjects leading to a university degree and private education not leading to a diploma conferred under the authority of the Minister;

(c) the coordination of education in all grades;

(d) the standards for territorial division and the equipment of the educational establishments administered or subsidized by the province.

The regulations made under this section shall come into force after approval by the Lieutenant-Governor in Council, on the date of their publication in the *Québec Official Gazette* or on such later date as is fixed therein. 1969, Chapter 66, Section 6.

The regulations provided for in paragraphs a, b and c shall apply to all schools and educational institutions under the authority of a department, notwithstanding any inconsistent legislative provision.

Minister
to prepare
certain
regula-
tions.

Approval
and pub-
lication.

Appli-
cation.

LISTE DES ORGANISMES CONSULTÉS POUR LES NOMINATIONS DES MEMBRES DES COMITÉS ET DES COMMISSIONS

Associations d'institutions	Association des collèges du Québec Association des écoles juives Association des institutions d'enseignement secondaire Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec Fédération des collèges d'enseignement général et professionnel Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec Fédération des écoles privées du Québec Jewish Education Council Quebec Association of Independent Schools Quebec Association of Protestant School Boards Saidye Bronfman Center
Associations d'éducateurs et de professionnels oeuvrant en milieu scolaire	Association canadienne des directeurs de l'éducation des adultes des universités de langue française Association d'éducation préscolaire du Québec Association des animateurs de pastorale scolaire du Québec Association des cadres des collèges Association des cadres scolaires du Québec Association des conseillers en éducation chrétienne Association des diplômés en économie familiale Association des directeurs généraux des commissions scolaires Association des enseignants bibliothécaires du Québec Association des enseignants de l'initiation technologique du Québec Association des professeurs d'arts plastiques du Québec Association des professeurs de sciences du Québec Association des professionnels de l'activité physique du Québec Association des religieuses enseignantes du Québec Association mathématique du Québec Association pour l'avancement des mathématiques à l'élémentaire Association québécoise des conseillers pédagogiques en enseignement moral et religieux Association québécoise des professeurs de français du Québec Association québécoise des professeurs de morale et de religion Association québécoise d'information scolaire et professionnelle Association of Directors of English Schools of Quebec Centrale de l'enseignement du Québec Conseil pédagogique interdisciplinaire Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec Corporation professionnelle des psychologues du Québec Fédération des associations de professeurs d'universités du Québec Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec Fédération des enseignants du Québec (C.E.Q.) Fédération des principaux du Québec Fédération des professionnels non-enseignants de Cégeps et collèges

Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN)
Provincial Association of Catholic Teachers
Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec
Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion (PATER)
Quebec Association of School Administrators
Société des professeurs de géographie du Québec
Société des professeurs d'histoire du Québec
Société des professeurs pour l'enseignement de l'anglais au Québec

Association d'étudiants Association nationale des étudiants du Québec

Associations de parents

Association des parents catholiques du Québec
Canadian Jewish Congress
Chrétiens d'aujourd'hui
Christian Family Movement
Comité de parents de la régionale Chamblay
Équipe Notre-Dame canadienne
Fédération des associations de parents de l'enseignement privé
Fédération des associations de parents des écoles protestantes françaises du Québec
Fédération des associations de parents-maîtres du Québec
Fédération des comités de parents de la province de Québec
Fédération des comités de parents de l'île de Montréal
Fédération des unions de familles
Mouvement Couple et Famille
Mouvement des femmes chrétiennes
Mouvement des travailleurs chrétiens
Orthodox Clergymen Association
Quebec Federation of Home and School Associations

Confessions protestantes

Inter-Varsity Christian Fellowship
Lutheran World Federation
Quebec Association of Baptist Churches
The Anglican Church of Canada (Diocese of Montreal)
The Presbyterian Church of Canada
The United Church of Canada (Conférence de Montréal)
The United Church of Canada (Conférence de Québec-Sherbrooke)
Union des Églises baptistes françaises du Canada

Organismes divers

Association des femmes diplômées d'université (Montréal)
Association des manufacturiers canadiens (division du Québec)
Association des mines de métaux
Association féminine d'éducation et d'action sociale
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE)

Centre des dirigeants d'entreprise
Cercles de fermières du Québec
Chambre de commerce de la province de Québec
Chambre de commerce du Canada
Confédération des loisirs du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Conférence religieuse canadienne (secteur Québec)
Conseil du Patronat du Québec
Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle
Conseil interprofessionnel du Québec
Corporation des conseillers sociaux du Québec
Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles du Québec
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
Fédération des associations de parents des Cégeps
Fédération des professionnels salariés et des cadres du Québec
Fédération des travailleurs du Québec
Institut canadien d'éducation des adultes
Jeunesse ouvrière chrétienne
L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Organismes familiaux associés du Québec
Quebec Association for Children with Learning Disabilities
Renouveau chrétien
Union des producteurs agricoles
University Women's Club of Montreal Inc.

**SOMMAIRE DU RAPPORT 1976-1977 SUR
L'ÉTAT ET LES BESOINS DE L'ÉDUCATION**

INTRODUCTION

première partie

ASSAINIR LES RELATIONS DU TRAVAIL

- I. Rétrospective des dernières négociations
- II. Examen des ententes
- III. Propositions pour la révision du régime

deuxième partie

RECHARGER L'ÉDUCATION DE SENS ET DE VALEUR

- I. L'école secondaire publique
- II. L'école catholique
- III. L'école protestante
- IV. Les attentes de groupes minoritaires

troisième partie

MARQUER LA RESPONSABILITÉ DES MAÎTRES

- I. L'éducateur à l'école primaire
- II. Les maîtres de l'enseignement secondaire professionnel

quatrième partie

RENDRE L'ÉCOLE ENCORE PLUS ACCESSIBLE

- I. La diminution de la clientèle scolaire
- II. Les aménagements de l'école primaire
- III. L'accessibilité des études au collège
- IV. Les questions de l'université
- V. Éducation des adultes et éducation permanente

cinquième partie

TROIS LIEUX CIRCONSCRITS

- I. L'éducation physique et le sport
- II. L'enseignement de l'histoire
- III. L'éducation économique

annexe A

AVIS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL EN 1976-1977

annexe B

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CATHOLIQUE EN 1976-1977

annexe C

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PROTESTANT EN 1976-1977

PUBLICATIONS 1976-1977

1. Rapports du Conseil

L'état et les besoins de l'éducation. Rapport 1975-1976, Éditeur officiel, Québec 1976, 13B p. (Disponible en anglais).

Rapport des activités 1975-1976,
Éditeur officiel, Québec 1976, 102 p.

« L'activité éducative », extrait du *Rapport annuel 1969-1970*.
Réédition. Éditeur officiel, Québec 1976, 75 p.

2. Études et recherches

L'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire en 1975-1976. Analyses réflexives,
Service général des communications du ministère de l'Éducation,
Québec 1976, 172 p.

L'éducation au niveau post-secondaire en 1975-1976. Analyses réflexives,
Service général des communications du ministère de l'Éducation,
Québec 1976, 124 p.

BÉLAND, Paul, *Les attentes des étudiants de niveau collégial, traduction scolaire d'un milieu socio-économique. Rapport de recherche présenté au Conseil supérieur de l'éducation*,
Service général des communications du ministère de l'Éducation,
Québec 1976, 67 p.

BERNIER, Léon, *Attitudes des étudiants du collégial face à leur activité et à leur contexte scolaires. Rapport de recherche présenté au Conseil supérieur de l'éducation*,
Service général des communications du ministère de l'Éducation,
Québec 1976, 216 p.

CLEAVER, Roseline et Alii, *École et société: continuité ou rupture? Les attentes de la société à l'égard de l'enseignement collégial. Rapport de recherche présenté au Conseil supérieur de l'éducation*,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 72 p.

HALLÉ, Francine, *La formation post-secondaire. Concept clé du rapport Le collège*,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 43 p.

DURAND, Jean, *La diminution de la clientèle scolaire dans les commissions scolaires du Québec*, T. 1, Étude démographique et solution politique, T. 2, Répercussions et solutions administratives d'après un sondage d'opinions,
Service de la reprographie, Éditeur officiel, Québec 1977, 95 et 128 p.
Annexes.

R. DURANCEAU, Lucie, *Lumière sur les ambiguïtés et les contradictions relatives à l'enseignement du français, langue maternelle, dans les écoles secondaires du Québec ou Illustration d'un changement pédagogique. Rapport de la Commission de l'enseignement secondaire*,
Service de la reprographie, Éditeur officiel, Québec 1976, 307 p. Annexes, 64 p.

Mc A'NULTY, Judith, *Le français, langue maternelle au niveau secondaire. Analyse des plans d'études régionaux*,
Service de la reprographie, Éditeur officiel, 1977, 34 p.

3. Documents du Comité catholique

Religion in Today's School II. Religious Instruction: Rationale, Objectives, Policies,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 65 p.

L'éducation sexuelle dans les milieux scolaires catholiques du Québec,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 44 p.

Sex Education in Quebec's Catholic Schools,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 44 p.

Reprendre en main le projet scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, septembre 1976, 13 p.

A New Start in the School, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, octobre 1976, 14 p.

4. Documents du Comité protestant

BROWN, Shirley I., *A Bibliography on Small Schools. Research Project sponsored by the Protestant Committee*,
Service de la reprographie, Éditeur officiel, Québec 1976, 154 p.

CALDWELL, Gary and POISSON-CALDWELL, Aurélie, *Protestant Small Schools and Protestant Communities: A Historical Prospective. A Report submitted to the Sub-committee on Small Schools of the Protestant Committee*,
Service de la reprographie, Éditeur officiel, Québec 1977, 34 p.

A New Start in the School,
Service de la reproductrice, Éditeur officiel, Québec 1977, 13 p.

Reprendre en main le projet scolaire,
Service de la reproductrice, Éditeur officiel, Québec 1977, 13 p.

Que veut dire « acceptable »? Critères utilisés par le Comité protestant pour l'approbation du matériel éducatif,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 15 p.

What is « Acceptable »? Guidelines used by the Protestant Committee in approving teaching materials from moral and religious points of view,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1976, 15 p.

5. Comptes rendus

L'éducation hier, l'éducation demain. Dixième assemblée plénière du Conseil supérieur de l'éducation, 1976,
Service de la reproductrice, Éditeur officiel, Québec 1977, 75 p.

Compte rendu de la 11^e assemblée plénière du Conseil supérieur de l'éducation, Lac Delage, 16-18 juin 1977,
Service de la reproductrice, Éditeur officiel, Québec 1977, 50 p.

6. Documents d'information

Le Conseil supérieur de l'éducation. Création, mandat, organisation, organigramme administratif, activités,
Service général des communications du ministère de l'Éducation, Québec 1977, 16 p. (Disponible en anglais).

Conseil éducation. Bulletin du Conseil supérieur de l'éducation, Vol. 1, mars, mai et août 1977.

